

# RAPPORT D'IMPACT ECHIQUIER CLIMATE & BIODIVERSITY IMPACT EUROPE



2022



# l'intentionnalité

## Méthodologie

1 méthodologie propriétaire Maturité Climat et Biodiversité permettant d'identifier 3 profils d'entreprises :

- Solutions,
- Pionniers,
- Transition.

## Objectifs

2 objectifs d'impact **ex ante**<sup>1</sup>, utilisés pour déterminer une partie de la **rémunération variable des gérants**.

## Gouvernance

80% des **administrateurs** du Conseil d'Administration de la SICAV Echiquier Impact sont **Indépendants**.

## Partage de la valeur

75 000€ reversés, au titre de l'année 2022 à 2 projets autour de la transition juste et de préservation de la biodiversité.

Parce que la planète fait aussi partie de votre capital

La philosophie d'impact d'Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe repose sur 3 piliers qui sont au cœur de la vie de l'OPC

# l'additionnalité

## Engagement

10 entreprises en portefeuille ont fait l'objet d'un **engagement actif sur le climat et la biodiversité** en 2022.

## Réussite

26,4% du portefeuille est composé d'**entreprises en transition** qui commencent à mettre en place des mesures en faveur du Climat et de la Biodiversité.

## Contribution sectorielle

7 groupes de travail sur l'investissement à impact sur les marchés cotés, le climat et la biodiversité auxquels nous avons participé en 2022.

# la mesurabilité

## Mesure de l'impact des entreprises à l'échelle du portefeuille

Les entreprises du portefeuille contribuent à la neutralité carbone et à la préservation de la biodiversité.

CLIMAT

Un portefeuille aligné avec une **trajectoire climatique** : **1,6°C** vs 2,7°C pour l'indice de référence.

Notre investissement dans les entreprises du portefeuille a permis d'**économiser 2 185 teq CO<sub>2</sub>** vs 1 279 pour l'indice de référence.

**43,9%** du CA des entreprises en portefeuilles éligibles à la Taxonomie Européenne vs **19,2%** pour l'indice de référence.

En 2022, notre investissement dans les entreprises du portefeuille a contribué à une **perte en biodiversité terrestre** équivalente à l'artificialisation d'une surface de **30 terrains de football** vs 64 pour l'indice de référence.



BIODIVERSITÉ

## Mesure de l'impact des entreprises, par poche

POCHE SOLUTIONS

**64,6%** Score MCB moyen pondéré de la poche vs **66,0%** pour le portefeuille.

**67,4%** du CA des entreprises de la poche éligible à la Taxonomie Européenne vs **43,9%** pour le portefeuille et **19,2%** pour l'indice de référence.



POCHE PIONNIERS

**72,5%** Score MCB moyen pondéré de la poche vs **66,0%** pour le portefeuille.

**72,7%** Entreprises engagées sur un scénario SBTi 1,5°C vs **47,9%** dans le portefeuille et **44,3%** dans l'indice de référence.



POCHE TRANSITION

**56,9%** Score MCB moyen pondéré de la poche vs **66,0%** pour le portefeuille.

**63,7%** Entreprises qui se sont fixé un objectif climatique conforme aux exigences SBTi ou se sont engagées publiquement à le faire dans les 24 mois vs **79,7%** dans le portefeuille et **66,7%** dans l'indice de référence.



L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que son investissement dans le compartiment ne génère pas d'impact direct sur l'environnement et la société mais que le compartiment cherche à sélectionner et à investir dans les entreprises qui répondent aux critères précis définis dans la stratégie de gestion.

1. Définis en amont de l'investissement pour aligner les objectifs d'impact recherchés avec la thèse d'impact de l'OPC.

# SOMMAIRE

## Impact de l'OPC

<b>ECBIE &amp; l'investissement à impact coté</b>	7
- Intentionnalité	8
- Additionnalité	15
- Mesurabilité	22

## Impact des entreprises investies

<b>Poche Solutions</b>	26
<b>Poche Pionniers</b>	28
<b>Poche Transition</b>	30

## Annexes

<b>1. Démarche de progrès de l'OPC</b>	33
<b>2. Investissement à impact et Article 9 SFDR</b>	34
<b>3. Le cadre de l'Institut de la Finance Durable sur l'Investissement à Impact</b>	35
<b>4. Les entreprises en portefeuille à la loupe</b>	36
<b>5. Détail des méthodologies climat et biodiversité</b>	40
<b>6. Vérification Indépendante de Better Way</b>	42

## Informations importantes

Dans ce rapport, l'abréviation ECBIE sera utilisée pour désigner l'OPC Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe. D'un point de vue méthodologique, le terme « impact » utilisé dans ce rapport ne fait pas référence à une définition scientifique permettant d'attribuer la cause d'un changement à l'action de financement de l'OPC ou à l'action des entreprises en portefeuille.

Ce rapport vise à rendre compte des moyens engagés par l'OPC et à en estimer les effets sur les investissements réalisés. Il vise également à rendre compte des contributions des entreprises en portefeuille à la neutralité carbone et à la préservation de la biodiversité, en se fondant sur des contenus et données au 31/12/2022, communiqués publiquement par ces dernières.



Pour plus d'informations sur la vérification indépendante conduite par Better Way sur ce rapport, nous vous invitons à vous référer à l'annexe 6.

## Préface

Olivier de Berranger  
Directeur Général Délégué  
en charge de la Gestion d'Actifs



## Un choix unique, agir

Partout sur Terre, le constat est le même. Crise climatique et érosion de la biodiversité s'entremêlent et s'intensifient. Préserver le capital naturel et accélérer la transition est la seule trajectoire possible. Ces grands enjeux de notre siècle changent les équations des entreprises et des marchés financiers. L'investissement à impact coté s'en est saisi et son rôle, nous en sommes convaincus, est crucial pour drainer les capitaux vers les entreprises engagées en faveur du climat et de la préservation de la biodiversité.

Face à la confluence de ces défis universels, Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe a fait le choix d'accompagner tous les secteurs de l'économie dans leur transition. Ce positionnement singulier et cet engagement traduisent les convictions de notre maison engagée, connectée aux grands enjeux environnementaux et sociétaux. La stratégie Climat & Biodiversité exigeante de notre entreprise dans laquelle ce fonds à impact s'inscrit en témoigne.

Ce 2<sup>e</sup> rapport rend compte de l'impact généré sur l'année écoulée par les entreprises en portefeuille, ainsi qu'à l'échelle du fonds et expose les moyens déployés pour concourir à sa thèse d'impact.

L'année 2022 a été placée sous le signe de l'exigence. A l'issue de travaux avec nos parties prenantes du monde académique, nous avons continué de renforcer l'intégration de la biodiversité au sein d'Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe.

La démarche d'engagement de l'équipe de gestion a par ailleurs été consolidée lors de la 2<sup>e</sup> édition des Rencontres Climat & Biodiversité, qui a réuni experts, entreprises et clients, afin de stimuler l'échange de bonnes pratiques. Des ateliers de travail organisés sur les thèmes de la taxonomie européenne, de la transition climatique et des forêts ont permis de dégager des pistes concrètes de travail, que nous suivrons dans le temps.

La volonté de sensibiliser notre écosystème à ces enjeux d'avenir a également été à l'origine du lancement en 2022 de l'Ecole du Climat, dispositif de formation destiné aux Conseillers en Gestion de Patrimoine, ainsi qu'à l'organisation d'ateliers de La Fresque du Climat, destinés à l'ensemble des collaborateurs de LFDE. Deux initiatives d'éducation au changement climatique, un enjeu clé pour l'industrie de la gestion d'actifs.

Enfin, l'année 2022 a été marquée par la poursuite de notre quête d'impact social. Un mécanisme de partage des frais de gestion du fonds a permis de financer un projet à fort impact social, conçu par l'association Osons Ici et Maintenant, favorisant l'insertion des jeunes au service de la transition écologique et sociale.

Notre exigence a été récompensée par l'obtention par Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe d'un Climetrics Fund Award 2022, distinction qui se fonde sur les performances environnementales du fonds en 2021, et sur le classement du CDP qui a évalué 17 000 fonds dans le monde.

Nous restons pleinement mobilisés, convaincus de la force de l'investissement à impact sur les marchés cotés et des vertus de la transparence. L'impact vaincra !

# Impact de l'OPC

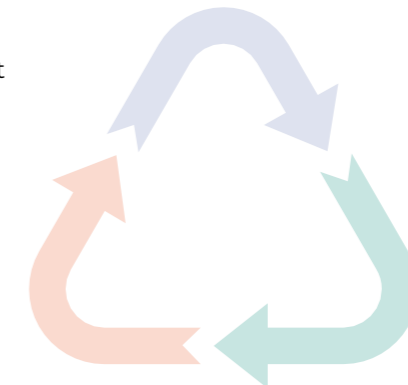
## L'investissement à impact coté

L'investissement à impact sur les marchés cotés constitue la nouvelle frontière de la finance responsable. Afin de se différencier des démarches qui investissent prioritairement dans des entreprises disposant des meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance, cette forme d'investissement doit être capable d'aller au-delà et de démontrer son impact positif dans la durée.

Pour cela, l'investissement à impact coté est structuré de façon dynamique autour de trois caractéristiques : l'Intentionnalité, l'Additionnalité et la Mesurabilité.

### ■ mesurabilité

La mesure de l'impact positif et négatif de l'OPC et des entreprises en portefeuille permet d'évaluer la qualité du dispositif et de rendre compte de la performance de l'OPC de façon transparente. Pour être fiable et de qualité, cette mesure est réalisée annuellement en partenariat avec des experts indépendants. Les résultats de cette mesure ont un impact sur les décisions d'investissement.



» Pour un fonds à impact, la publication annuelle de la mesure d'impact constitue une opportunité d'affiner sa stratégie d'impact, ses objectifs spécifiques et son travail d'engagement auprès des entreprises.

Il s'agit d'un travail d'amélioration continue qui nourrit l'intentionnalité et l'additionnalité de nos OPC à impact.

### ■ intentionnalité

L'intention de générer un impact environnemental et/ou social positif est le point de départ de toute démarche d'investissement à impact. Plusieurs composantes de l'intentionnalité sont indispensables : la définition d'objectifs et d'indicateurs d'impact ex ante, une gouvernance robuste, des ressources internes dédiées...

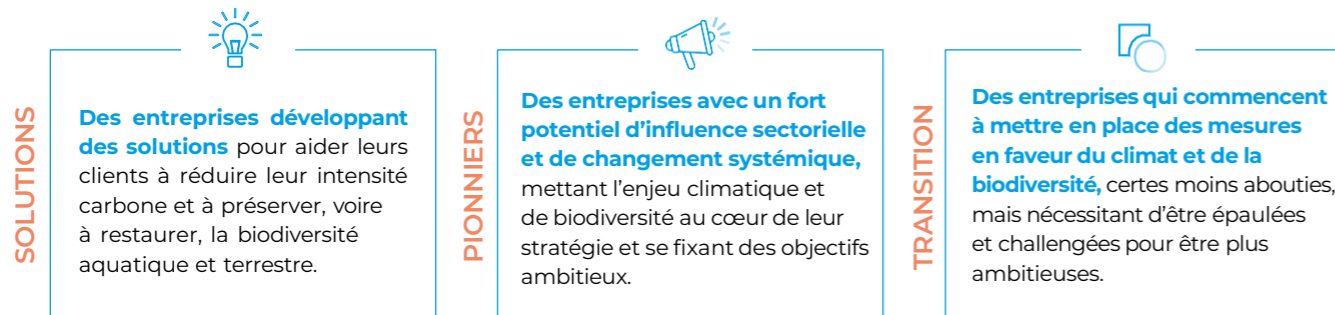
### ■ additionnalité

En tant qu'investisseur responsable, un OPC doit apporter aux entreprises investies une réelle valeur ajoutée, unique et différenciante. C'est ce qu'on appelle l'additionnalité. Un engagement actif sur le long terme avec les entreprises doit leur permettre d'améliorer ou d'accroître leur impact net, leur performance environnementale et sociale ainsi que leur gouvernance.

# Maturité climat et biodiversité : une méthodologie propriétaire

L'objectif d'**Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe (ECBIE)** est de contribuer à la neutralité carbone et à la préservation de la biodiversité en accompagnant des entreprises européennes cotées qui offrent des solutions pour répondre à ces enjeux, affichent les meilleures pratiques ou ont initié leur transition vers des modèles plus durables.

La construction du fonds part du postulat que pour atteindre l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 et de préservation de la biodiversité, il est nécessaire d'impliquer tous les secteurs de l'économie, en particulier les plus émetteurs de CO<sub>2</sub> et/ou à fort impact sur la biodiversité, dans leur transition. C'est pourquoi nous avons développé une méthodologie rigoureuse afin d'embarquer une large typologie d'entreprises :



## » QUE SIGNIFIE CET OBJECTIF DE NEUTRALITÉ CARBONE ?

Le GIEC\* définit le concept de neutralité carbone comme « la situation dans laquelle les émissions anthropiques nettes de CO<sub>2</sub> sont compensées à l'échelle de la planète par les éliminations anthropiques de CO<sub>2</sub> au cours d'une période donnée ». On parle aussi d'émissions nettes de CO<sub>2</sub> égales à zéro. L'objectif de neutralité carbone à 2050 auquel nous souhaitons contribuer est celui défini par le GIEC pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Par conséquent, une entreprise ne peut être individuellement neutre en carbone, mais peut par ses actions contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone à l'échelle mondiale. Plusieurs organisations (comme par exemple SBTi\*\*, ADEME\*\*\*, Net Zero Initiative, etc.) se sont saisies du sujet pour proposer des définitions unifiées, ainsi que des méthodologies et référentiels pour accompagner les entreprises dans la construction et le suivi de leurs objectifs de contribution à la neutralité carbone.

\* GIEC : Groupe d'Expert Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat  
 \*\* SBTi : Science Based Targets initiative  
 \*\*\* ADEME : Agence de la transition écologique

## Une méthodologie développée avec des experts des enjeux environnementaux

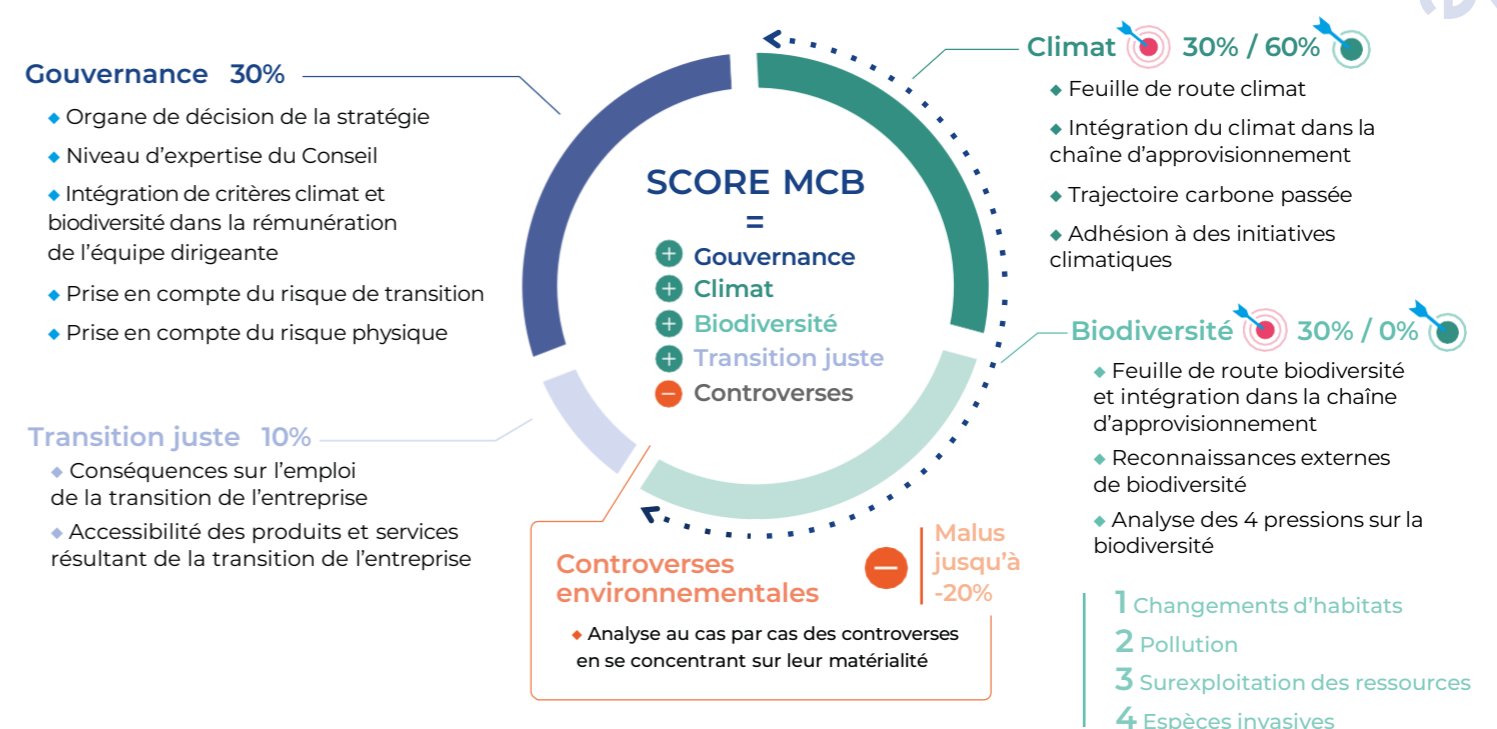
La construction du fonds est basée sur le score **Maturité Climat et Biodiversité (MCB)**, fruit de l'expertise des équipes de LFDE et du conseil fourni par le cabinet I Care. Cette méthodologie propriétaire permet de mesurer la maturité de l'entreprise sur la prise en compte du changement climatique et des enjeux de biodiversité, dans le cadre de ses activités et pratiques internes.

L'analyse débute par l'identification de l'impact de l'entreprise sur la biodiversité grâce à une « matrice biodiversité » réalisée en interne, basée sur la recherche disponible sur le sujet (outil ENCORE, grille de matérialité du SASB, rapports d'ONG, recherche de brokers...).



Le calcul du score MCB repose sur 3 ou 4 piliers selon l'impact de l'entreprise sur la biodiversité, auxquels peut s'ajouter un malus lié aux controverses environnementales. Ce malus permet de prendre en compte les externalités négatives des entreprises, en pénalisant celles impliquées dans des controverses liées à l'huile de palme, le soja, la surpêche, la déforestation, l'élevage industriel, la pisciculture ainsi que le bien-être animal.

L'évaluation de la Maturité Climat et Biodiversité des entreprises est effectuée en interne avec l'appui des données publiées par les entreprises, mais également grâce à différentes sources externes reconnues, comme Carbon4 Finance, le CDP, les SBT et SBTN, ainsi que MSCI ESG Research.



# 2 Notre démarche d'investissement à la loupe

**THÈSE D'IMPACT >> Accompagner les entreprises européennes qui contribuent à la neutralité carbone et la préservation de la biodiversité en apportant des solutions, en affichant les meilleures pratiques ou en démarrant leur transition.**

Le processus d'investissement d'**Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe** se structure en 5 étapes. La recherche d'impact y est fondamentale : ex ante, pro-active et systématique.

## 1 IDENTIFICATION DES ENTREPRISES CONTRIBUTANT A NOTRE THÈSE D'IMPACT

L'impact est le point de départ de la génération d'idées d'investissement. L'OPC cherche à investir dans des entreprises européennes contribuant à notre thèse d'impact.

## 2 FILTRE EXCLUSION

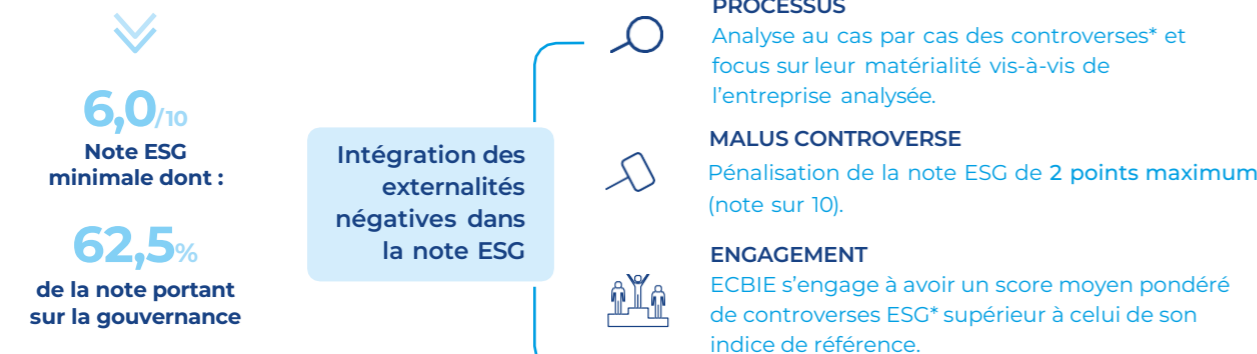
Le filtre d'exclusion est le garde-fou pour éviter les contributeurs qui génèrent les externalités les plus négatives. Ce premier filtre permet d'exclure les entreprises dans **13 activités et secteurs** considérés comme néfastes ainsi que les entreprises ayant les pratiques les plus controversées. Parmi ces secteurs, nous retrouvons ceux ayant un impact négatif fort sur le climat et la biodiversité, notamment :



Pour en savoir plus sur les critères et les seuils d'exclusion vous référer à la [politique d'exclusion](#) disponible sur le site de La Financière de l'Echiquier.

## 3 FILTRE ESG

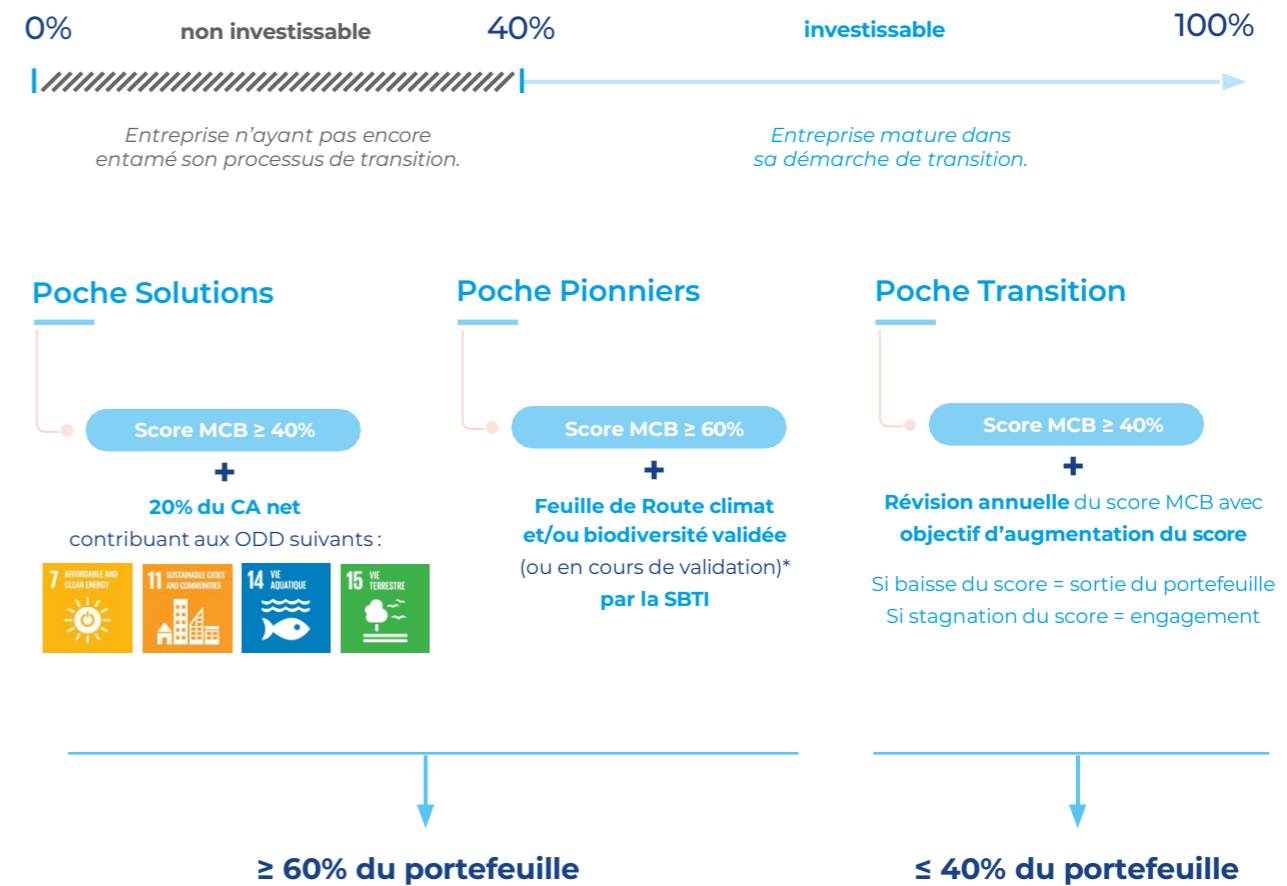
Ce filtre permet d'évaluer la performance ESG des entreprises, en se concentrant sur la matérialité des enjeux spécifiques. Une importance particulière est accordée à l'analyse de la gouvernance des entreprises. Notre exigence en matière d'ESG nous permet de sélectionner des entreprises *best effort* et des entreprises *best-in-universe*.



\* Source : MSCI ESG Research. Ce score de controverses ESG va de 0 à 10 (0 étant le moins bon score).

## 4 FILTRE IMPACT ET ALLOCATION EN 3 POCHE

Les entreprises ayant passé ces 3 filtres sont analysées avec notre méthodologie **Maturité Climat et Biodiversité**. Elle nous permet d'établir le niveau d'avancement (mesuré en %) de l'entreprise dans la prise en compte des enjeux climatiques et de biodiversité auxquels elle est et sera confrontée. Les entreprises sont réparties en trois poches. De ces poches dépendront des critères de sélection et une stratégie d'investissement spécifiques. Toutes les entreprises **doivent obtenir un score MCB minimum de 40%**, ce qui nous permet de nous assurer qu'elles ont déjà enclenché leur démarche de transition.



## 5 FILTRE ANALYSE FINANCIÈRE FONDAMENTALE

- ◆ Rencontres avec les équipes dirigeantes
- ◆ Cas d'investissement : valorisation, analyse stratégique et objectifs d'achat et de vente

\* Une feuille de route validée par la SBTi est appelée « targets set » et en cours de validation « committed ». Les Science Based Targets existent en version climat « for climate » et biodiversité « for nature ».

# 3 Une gouvernance au service de l'impact

Dès la création de notre premier fonds à impact, Echiquier Positive Impact Europe en 2017, nous avons eu à cœur de doter nos OPC à impact d'une gouvernance propre, à même d'accompagner dans la durée ce projet novateur d'investissement à impact coté. Cette gouvernance est primordiale pour garantir l'intentionnalité de nos fonds à impact et permettre la mise en œuvre durable de leur stratégie.

L'amélioration continue de la qualité de la gouvernance de nos fonds à impact est l'une de nos préoccupations majeures.

Des ressources croissantes dédiées et la mobilisation des équipes au service du déploiement de cette stratégie.

intentionnalité

intentionnalité

## L'Équipe de Gestion

Composée de 4 gérants et analystes qui allient de solides compétences financières et extra-financières ainsi qu'une forte conviction sur l'impact, avec plus de 60 années d'expérience.

## L'Équipe de Recherche Investissement Responsable

Composée de 4 personnes indépendantes de l'équipe de gestion, elle apporte un soutien à la gestion des fonds à impact. Elle est garante des méthodologies propriétaires et de leur mise en œuvre. Elle challenge l'équipe de gestion et est porteuse d'idées d'investissement à impact. Cette équipe est partie prenante de la sélection des projets financés par la Fondation Groupe Primonial, grâce à la détention d'un siège permanent au sein du Comité Education. L'équipe est également très active dans de nombreux groupes de travail de Place sur l'investissement à impact coté.

## Le Conseil d'Administration

Composé de 5 professionnels expérimentés majoritairement indépendants. Leurs profils complémentaires apportent à l'équipe de gestion une expertise pointue sur les enjeux d'impacts environnementaux et sociaux des investissements. Ces administrateurs ont pour mission de conseiller et de challenger le travail de l'équipe de gestion et de recherche IR.

En complément du travail de notre Conseil, nous bénéficions d'un regard externe sur notre approche lors de notre exercice annuel de suivi et de reporting de l'impact. Ainsi, **Better Way**, cabinet de conseil spécialisé dans l'impact, nous accompagne depuis 4 ans. Leur expertise stimule en permanence notre vision de l'impact sur les marchés cotés.

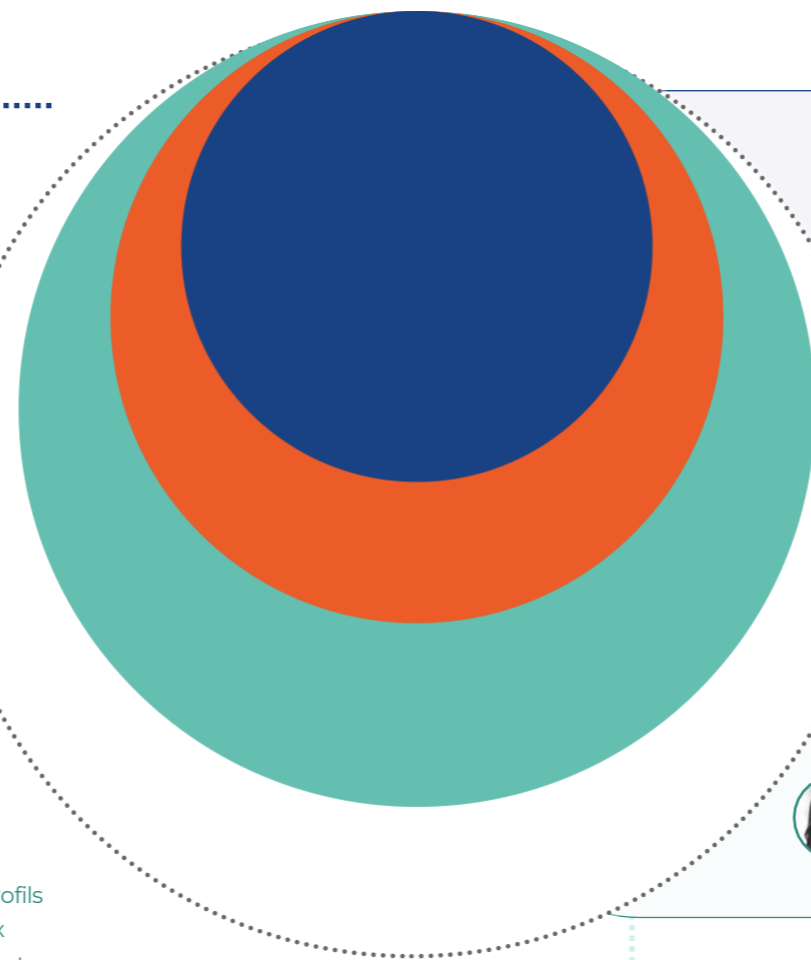


En 2022

## 4 RÉUNIONS DE LA SICAV ECHIQUIER IMPACT

Un engagement fort | 100% de présence aux séances plénières

- ◆ Suivi des indicateurs d'impact ex ante
- ◆ Challenge sur l'évolution des méthodologies d'impact
- ◆ Echanges autour des thèses d'impact de plusieurs investissements
- ◆ Echanges sur la réglementation finance durable
- ◆ Accompagnement du lancement d'un OPC à impact social sur l'accès à la santé
- ◆ Echanges sur la redistribution d'une partie des frais de gestion.



 <p><b>Adrien Bommelaer</b> Responsable équipe - Gérant 26 ans d'expérience 5 ans @ LFDE</p>	 <p><b>Luc Olivier</b> Gérant 5 ans d'expérience 5 ans @ LFDE</p>
 <p><b>Paul Merle</b> Gérant 19 ans d'expérience 2 ans @ LFDE</p>	 <p><b>Marion Cohet Boucheron</b> Analyste 10 ans d'expérience 2 ans @ LFDE</p>
 <p><b>Coline Pavot</b> Responsable de la Recherche IR 8 ans d'expérience 5 ans @ LFDE</p>	 <p><b>Valentin Vigier</b> Analyste ISR 6 ans d'expérience 2 ans @ LFDE</p>
 <p><b>Antoine Fabre</b> Analyste ISR et financier 3 ans d'expérience 3 ans @ LFDE</p>	 <p><b>Fanny Herbaut</b> Analyste ISR 2 ans d'expérience 2 ans @ LFDE</p>
 <p><b>Thibault Couturier</b> Administrateur Indépendant ○ Habitat et Humanisme, Finansol △ RSE, ISR, Philanthropie □ Banque privée</p>	 <p><b>Sophie L'Helias</b> Administratrice Indépendante △ Gouvernance, RSE, Juridique, Diversité, Climat, Pacte Mondial des Nations Unies</p>
 <p><b>Faty Dembele</b> Administratrice Indépendante * △ Investissement à Impact, ISR □ Private Equity, Gestion d'Actifs</p>	 <p><b>Bertrand Merveille</b> Administrateur non-Indépendant * ○ LFDE, AMF △ Contrôle Interne, Philanthropie □ Gestion d'Actifs</p>
 <p><b>Antoine de Salins</b> Administrateur Indépendant * △ Climat, Investisseurs Institutionnels □ Investissement à Impact Sector Financier</p>	

○ Organisations    □ Secteurs    △ Domaines de compétences

40%  
de femmes

80%  
d'indépendants

### \* Conformément aux meilleures pratiques de gouvernance :

Faty Dembele est considérée comme indépendante depuis juin 2020, 5 ans après avoir quitté son poste d'analyste ISR à LFDE.

Bertrand Merveille est considéré comme non-indépendant de par son statut de dirigeant de LFDE.

Antoine de Salins est directeur exécutif du cabinet de conseil I Care qui a accompagné les équipes de LFDE de 2019 à 2021, notamment dans le déploiement de sa stratégie climat et biodiversité. Compte tenu des montants non significatifs et du caractère ponctuel de ces prestations et après validation de notre RCCI, nous avons décidé de maintenir son statut d'indépendant.

# 4 Partage de la valeur

ECBIE a une double intentionnalité : générer des impacts positifs par ses investissements et partager la valeur créée en faveur de projets à impact environnemental et social positif. Ce partage de valeur s'effectue au moyen d'un **mécanisme de redistribution d'une partie des frais de gestion**.

En 2022, cette redistribution au titre de 2021 d'ECBIE a contribué au financement de deux projets :

Une contribution de **25 000€** au **Fonds de dotation « Muséum pour la planète »** qui a pour objectif de contribuer à la **préservation de la biodiversité** pour les générations futures. Nous sommes notamment engagés sur l'axe « Pédagogie et Société » pour lequel aucun financement n'a été déployé en 2022.

Une contribution de **50 000€** au programme **100% Transition** de l'association **Osons ici et Maintenant** qui a pour objectif de contribuer à l'**inclusion durable des jeunes**, développé ci-dessous.

Constat



À l'heure où les défis sociaux et environnementaux sont immenses...

2/3 des jeunes pensent que la société ne leur permet pas de montrer de quoi ils sont capables.

1 million de jeunes en France sont sans emploi, ni formation.

Sources : Enquête Arte 2020 « Il est temps », Etude du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

Solution

Face à ce constat, **Osons ici et Maintenant** crée et accompagne le déclic pour que les jeunes de tous horizons osent déployer leur potentiel, s'insèrent durablement dans la société et construisent leur avenir. Pour cela, l'association conçoit et anime des parcours transformateurs pour développer le pouvoir d'agir des jeunes au service d'une société durable.

Parmi eux, le dispositif **100% Transition** propose un parcours de 9 mois pour accompagner des jeunes à l'arrêt, les aider à construire un projet de vie et trouver leur voie, en découvrant les métiers de la transition écologique et sociale. Ce programme a été codéveloppé par un consortium de partenaires.



CONTRIBUTION D'ECBIE 2021  
ECBIE a cofinancé à hauteur de **50 000€** le parcours de **50 jeunes** bénéficiaires du programme pour la période 2022/23.

La mesure d'impact est un sujet primordial pour l'association afin d'améliorer l'efficacité du programme et favoriser son essaimage. Les principaux impacts du programme peuvent être répartis en 4 thèmes :

## À LA SORTIE DU PROGRAMME...

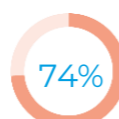
Impacts

### 1 • CONFIANCE ET ESTIME DE SOI



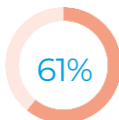
80% des jeunes estiment avoir une bonne estime d'eux-mêmes.

### 3 • SORTIR DE L'ISOLEMENT ET FAIRE DES RENCONTRES



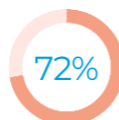
74% des jeunes estiment avoir noué des relations grâce au programme.

### 2 • AVOIR UN PROJET DE VIE ET SE PROJETER DANS L'AVENIR



61% des jeunes ont un projet de vie.


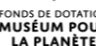
### 4 • S'ORIENTER ET S'ENGAGER VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE



72% des jeunes ont choisi une formation ou un emploi dans la transition écologique et sociale.

Ces données d'impact concernent la première promotion du programme (2021/2022) et sont issues du rapport de résultats intermédiaires d'Ellyx, agence d'innovation sociale membre du consortium. Pour plus d'informations sur l'association et le programme, rendez-vous sur : <https://osonsicietmaintenant.org/>

Au titre de la redistribution des frais de gestion de 2022, ECBIE continuera de soutenir ces deux projets :

- Nous soutiendrons **Osons Ici et Maintenant** pour son nouveau programme de formation longue (3 à 9 mois) : « **Katapult** ». 
- Notre contribution au **Fonds de dotation « Muséum pour la planète »** permettra de soutenir le projet « Pop-up Biodiversité » déployé en 2023 et permettant la mise à disposition de modules pédagogiques en lien avec le climat et la biodiversité aux publics éloignés de la culture. 

# 1 Impact : un positionnement singulier

L'approche d'**Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe** est singulière car elle vise à embarquer tous les secteurs de l'économie pour atteindre la neutralité carbone mondiale et préserver la biodiversité.



## Financer les apporteurs de solutions...

Pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat ou pour préserver la biodiversité, on pense naturellement au financement d'entreprises qui apportent des solutions aux défis environnementaux. Ces solutions peuvent générer un impact environnemental direct, à l'image du producteur portugais d'énergies renouvelables EDP Renovaveis, ou indirect, comme Dassault Systemes dont les logiciels permettent de concevoir des véhicules et des bâtiments plus efficaces.



## ...les pionniers de tous les secteurs

Se concentrer uniquement sur les acteurs qui apportent des solutions ne permet pas selon nous d'atteindre les objectifs climatiques fixés. La transition de tous les secteurs est nécessaire, y compris pour les plus traditionnels comme l'hôtellerie, le textile ou encore la banque. Ces secteurs comprennent des entreprises pionnières qui ont pris des engagements ambitieux sur le climat et la préservation de la biodiversité, et qui disposent d'une forte capacité à influencer et à embarquer leur écosystème. Pour leur permettre de délivrer tout leur potentiel de transformation, ces acteurs ont besoin d'être accompagnés par des investisseurs engagés dans la durée.



## ...mais aussi les oubliés de la transition.

Dans la course climatique, certaines entreprises, comme celles du secteur des énergies fossiles, sont souvent mises à l'écart par les investisseurs. Or l'énergie représente 40% des émissions de gaz à effet de serre mondiales et le transport 23%. À La Financière de l'Échiquier, nous sommes convaincus que notre rôle est de les accompagner via un dialogue actionnarial soutenu et engagé. Nous sommes d'autant plus attentifs à l'évolution de leur score MCB, attestant de leurs efforts sur les sujets climatiques et de biodiversité. Si les entreprises ne progressent pas et si leur score MCB stagne, nous initions une démarche d'engagement. Si cela persiste ou si leur score diminue, nous désinvestissons.





## 2 Un investisseur engagé aux côtés des entreprises

L'engagement actionnarial est au cœur de la relation que nous tissons avec les entreprises depuis de nombreuses années. Cet engagement, qui revêt diverses formes, anime notre dialogue avec celles-ci. Nous avons pleinement conscience que nous ne sommes pas les seuls responsables des progrès réalisés par les entreprises dans lesquelles nous investissons. Nous mettons cependant en œuvre tout ce qui est en notre pouvoir pour leur apporter le soutien dont elles ont besoin et jouer un rôle déterminant en les accompagnant dans leur démarche d'amélioration continue. Diverses occasions de dialogue avec les entreprises se présentent tout au long de l'année sur divers aspects de durabilité dont l'impact :

### L'engagement by LFDE pour ECBIE en 2022 :

#### Période des Assemblées Générales (AG)

Nous nous engageons à voter à 100% des AG. Une attention particulière est portée aux résolutions environnementales et sociales avec un temps d'échange, pré-AG pour éclaircir certaines résolutions et post-AG pour les informer de nos oppositions et les faire progresser.

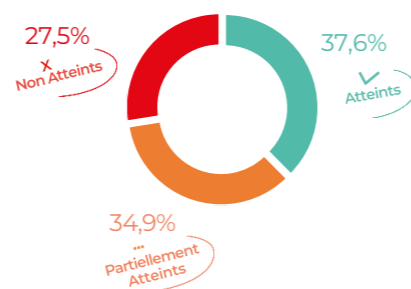
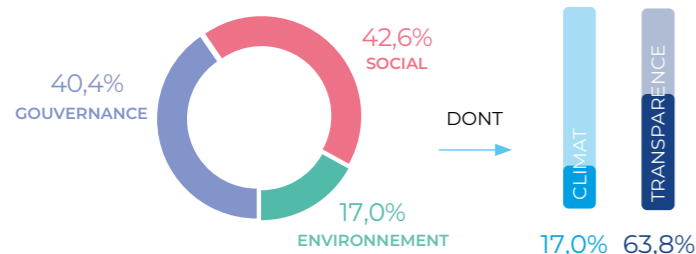
- ◆ 6 engagements post-AG
- ◆ 11,0% de votes contre
- ◆ 6 résolutions environnementales et/ou sociales votées et soutenues lors des AG des sociétés.

#### Analyses ESG et Impact

Au cours de notre travail d'analyse, nous engageons un dialogue systématique avec les entreprises investies en partageant plusieurs axes de progrès précis. Ils constituent des objectifs en matière de durabilité, que nous suivons au fil de l'eau.

- ◆ 47 axes de progrès transmis à 13 entreprises :

- ◆ Sur les 114 axes de progrès transmis avant 2020 à 32 sociétés en portefeuille au cours de l'année 2022 :



### Engagement collaboratif

S'associer avec d'autres investisseurs sur des thèmes spécifiques permet d'envoyer un signal encore plus fort aux dirigeants des entreprises.

2 campagnes d'engagement collaboratif sur le climat et la biodiversité visant 4 entreprises du portefeuille en 2022 :

- ◆ **Campagne Non-Disclosure du CDP**, afin d'encourager les entreprises à être plus transparentes sur leur impact environnemental. Nous nous sommes engagés en tant que « Lead Investor », avec Svenska Cellulosa. Cet engagement a été **partiellement atteint**. L'entreprise a répondu au questionnaire du CDP sur le changement climatique, mais n'a pas encore fourni de données sur sa consommation d'eau.
- ◆ **Campagne SBT du CDP**, afin d'inciter les entreprises à adopter des objectifs climatiques en ligne avec l'accord de Paris. Nous avons participé à la campagne 2021/2022, qui a ciblé 1 610 entreprises dans le monde. Parmi elles, 96 ont pris un engagement Net Zero et 213 ont prévu de le faire. C'est le cas de 3 entreprises en portefeuille : Alfa Laval, ASML et Kemira. Nous nous sommes réengagés pour la campagne 2022/2023.

### Autres occasions

Nous engageons de façon continue et sous diverses formes avec les entreprises tout au long de l'année afin de les accompagner dans leurs démarches vers plus de responsabilité et d'impact.

- ◆ Nous poursuivons notre engagement auprès des entreprises désinvesties suite à des controverses.
- ◆ Nous organisons un séminaire annuel d'engagement multi-parties prenantes sur le climat et la biodiversité, réunissant entreprises, investisseurs et experts.
- ◆ Nous répondons à leurs sollicitations lorsqu'elles souhaitent établir leur matrice de matérialité.



# 3 Un investisseur engagé aux côtés des entreprises



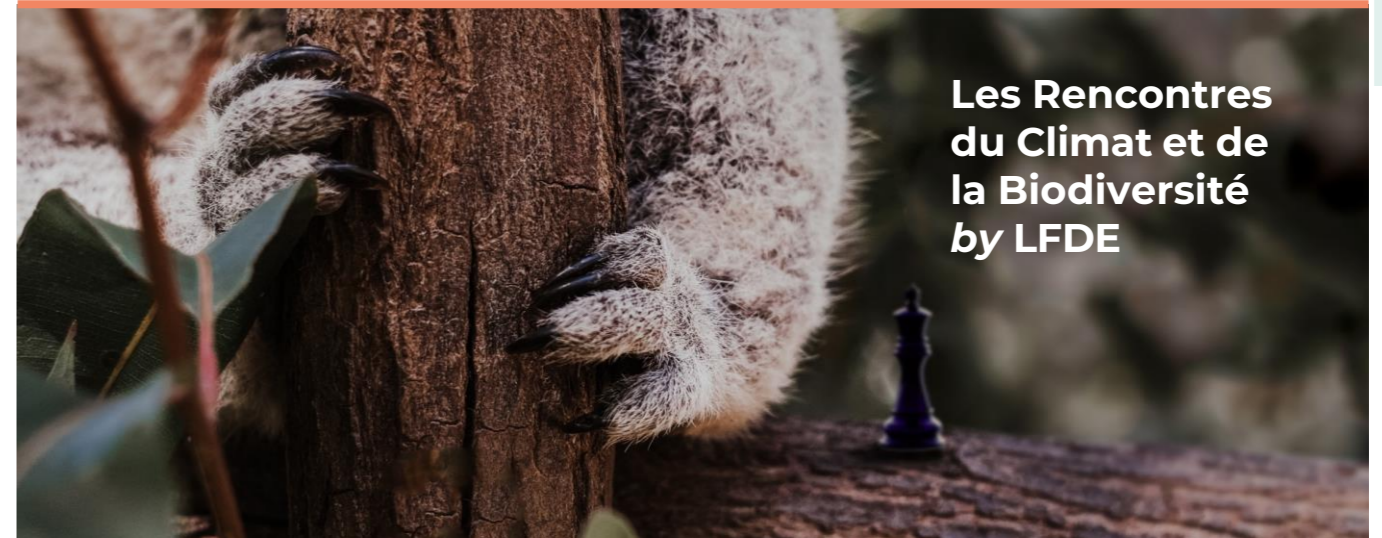
Kemira est un chimiste finlandais spécialisé dans des solutions de traitement de l'eau potable et l'efficacité des procédés industriels très intenses en eau. Ses produits permettent ainsi d'améliorer l'efficacité et la qualité de la production de ses clients, notamment au travers de la réduction de leurs consommations d'eau. **À la suite d'un engagement pré-investissement fructueux, nous sommes devenus actionnaires de Kemira début 2022.** Par la suite, nous avons poursuivi notre engagement en rencontrant le directeur de la RSE et les équipes Qualités & Environnement.

1 En février 2022, nous avons organisé un point d'avancement avec le directeur RSE de Kemira pour revoir les axes de progrès ESG partagés en 2021. Ceux concernant la réduction du taux de rotation des effectifs et la mise en place d'une matrice de matérialité ont été atteints. Cet entretien a également été l'occasion de formuler des axes de progrès plus spécifiques sur le climat et la biodiversité :

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Définir des objectifs de réduction d'utilisation d'eau et de production de déchets.</li><li>• Mesurer la température de l'eau en sortie des usines.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Définir des objectifs de réduction des émissions scope 3 de GES.</li><li>• Mettre en place une politique d'approvisionnement responsable de l'huile de palme.</li></ul> |
|---|---|

2 En fin d'année 2022, nous avons de nouveau échangé avec le directeur de la RSE et la responsable des équipes Qualité et Environnement, ainsi que leurs experts eau, biodiversité et CO<sub>2</sub>. Depuis plusieurs mois, des études de mesure de la température de l'eau en sortie des usines sont menées en lien direct avec notre engagement relatif à l'impact sur la biodiversité. Ces échanges ont été l'occasion de faire émerger des réflexions de long terme sur les enjeux de biodiversité dans la chaîne de valeur, les risques physiques et la valorisation de l'impact produit.

La réactivité de l'entreprise dans nos échanges et son engagement fort à progresser, nous a convaincus d'inscrire notre démarche d'engagement dans la durée. Cet engagement – dont l'objectif est d'améliorer l'impact climatique et biodiversité de l'entreprise - est éligible aux objectifs d'impact ex ante de l'OPC. (p.24)



## Les Rencontres du Climat et de la Biodiversité by LFDE

Pour cette deuxième édition, La Financière de l'Échiquier a réuni experts, entreprises et clients afin de mobiliser l'ensemble de son écosystème, stimuler l'échange de bonnes pratiques et dégager des pistes concrètes de travail pour lutter contre le changement climatique et préserver la biodiversité.

Ces Rencontres s'inscrivent dans le cadre de l'ambitieuse stratégie Climat et Biodiversité adoptée par LFDE en 2021. Elles permettent de consolider notre démarche d'engagement auprès de toutes nos parties prenantes.

À cette occasion, 3 ateliers de travaux ont été organisés :

1. **TAXONOMIE EUROPÉENNE** : Echanges sur les difficultés rencontrées liées aux évolutions réglementaires : passage de l'éligibilité à l'alignement, révisions des textes... Les investisseurs ont notamment mis en avant la nécessaire pédagogie dont devraient faire preuve les entreprises dans leurs communications.

### Entreprises participantes :

- ▶ Air Liquide, Elis et Thermador Groupe

2. **TRANSITION JUSTE** : Echanges autour d'une transition climatique « juste ». Les entreprises et investisseurs ont mis en avant des solutions pour aborder les enjeux de formation, de stratégie d'accès et d'implication des différentes parties prenantes (salariés, communautés locales...). Le rôle des gouvernements au travers de la réglementation a été mis en exergue.

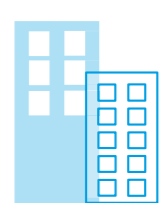
- ▶ Iberdrola, Acciona Energie et EDF

3. **BIODIVERSITE & FORÊTS** : Echanges sur les bonnes pratiques du secteur comme les certifications et leurs spécificités ou encore l'utilisation à haute valeur ajoutée du bois. La réglementation et les obligations de reporting incitent à davantage de transparence, amenant à une amélioration des pratiques au sein du secteur.

- ▶ SIG et Borregaard

## 4 Un investisseur patient

En tant qu'investisseur à impact, ECBIE est un actionnaire patient via des **prises de participations longues au capital des entreprises**. Il est important pour nous d'offrir une certaine stabilité capitalistique aux entreprises dans lesquelles nous investissons. Cette stabilité est primordiale puisqu'elle leur permet de déployer plus sereinement leur stratégie durable en inscrivant leurs actions et prises de décisions dans le temps long. Cette détention longue nous donne l'opportunité de les accompagner dans leur développement, en soutenant par exemple les différentes opérations capitalistiques rythmant la vie de ces entreprises. Cette stabilité actionnariale nous permet également de nouer une relation de confiance avec les équipes dirigeantes, condition importante de la tenue d'un dialogue actionnarial constructif s'inscrivant dans la durée, notamment sur les enjeux de climat et de biodiversité.



**23** des entreprises présentes dans l'OPC fin 2022 l'étaient déjà lors du lancement en 2020, soit **74,1%** entreprises en portefeuille.



**17%** du portefeuille a été renouvelé au cours de l'année 2022\*.

Investisseur à impact ne signifie pas pour autant investisseur passif. Ainsi, il arrive que l'équipe de gestion décide de désinvestir une entreprise pour des raisons financières, mais également en cas de controverses ou d'impact insuffisant. Dans le cadre d'ECBIE, les entreprises de la poche Transition pourront faire l'objet d'un désinvestissement si leur score MCB se dégrade ou ne s'améliore pas suite à notre engagement.

### Retour sur un cas de désinvestissement qui a marqué l'année 2022

**Deutsche Post**

#### ◆ Changement de modèle et intégration de la biodiversité

Deutsche Post, leader mondial de la logistique est sortie du portefeuille au cours d'année. Cela fait suite à la prise en compte renforcée de la biodiversité dans notre méthodologie propriétaire. En effet, malgré des progrès sur la gestion et l'intégration des risques climatiques par Deutsche Post, notre analyse met en exergue une maturité sur les enjeux de biodiversité insuffisante pour maintenir sa place dans notre portefeuille.

\* Formule de calcul = (nombre de valeurs entrées en 2022 + nombre de valeurs sorties en 2022)/(2\*nombre moyen de valeurs en portefeuille en 2022)  
Source : LFDE - Données au 31/12/2022

## 5 Impact, climat et biodiversité : une participation active à ces enjeux

La démarche de pionnier de LFDE nous amène bien souvent à défricher des thèmes d'investissement peu matures. C'est le cas de l'investissement à impact, en faveur duquel nous sommes engagés depuis 2017, mais aussi celui de la protection de la biodiversité. Le déploiement de ces sujets doit s'inscrire dans un cadre exigeant qui permettra à ces investissements de se développer en toute crédibilité. Il favorisera ainsi la réorientation des flux financiers vers des entreprises ayant un impact positif sur la société. Nos équipes se mobilisent activement pour contribuer aux réflexions et travaux de Place afin de promouvoir les meilleures pratiques d'investissement à impact coté, ainsi que sur les enjeux climatiques et de biodiversité.

### En 2022, nous avons participé à 12 groupes de travail dont 7 sur le climat, la biodiversité et l'investissement à impact :

#### Mesure d'Impact et Engagement en faveur de la biodiversité avec la Fondation Finance for Biodiversity

Ayant adhéré à l'initiative en 2020, LFDE s'est engagée à intégrer à horizon 2024 les enjeux de biodiversité dans ses analyses, ses mesures d'impact, son engagement avec les entreprises ainsi que son reporting. Nous avons continué de contribuer à deux groupes de travail en 2022 : **mesure de l'impact et engagement**

#### Une définition commune de l'impact par l'Institut de la Finance Durable

Depuis 2020, dans le cadre des travaux de l'Institut de la Finance Durable sur la finance à impact, nous contribuons aux débats au sein de plusieurs sous-groupes. En 2022 nous avons été actifs au sein de ceux portant sur la charte d'impact et la formulation de propositions pour une déclinaison « impact » du label ISR d'Etat français.

### Pédagogie et Rayonnement

Nous avons un rôle à jouer pour sensibiliser nos clients à l'investissement à impact. Pour cela, nous avons conçu plusieurs initiatives pédagogiques :



#### L'École de l'ISR & du Climat by LFDE

Ces deux programmes sont destinés à sensibiliser nos clients à la finance responsable et au climat.  
> Plus de 300 personnes ont été formées à l'École de l'ISR en 2022 et plus de 2 067 depuis sa création en 2019 !  
> 124 personnes ont été formées à l'École du Climat créée en 2022.



#### Le Podcast « Un pied devant l'autre »

Ce podcast pédagogique sur la finance responsable donne la parole à divers experts pour guider les auditeurs souhaitant aligner leurs valeurs avec leurs investissements.  
10 épisodes, dont un spécialement dédié à la finance à impact, avec déjà plus de 6 629 écoutes !



#### La presse en parle

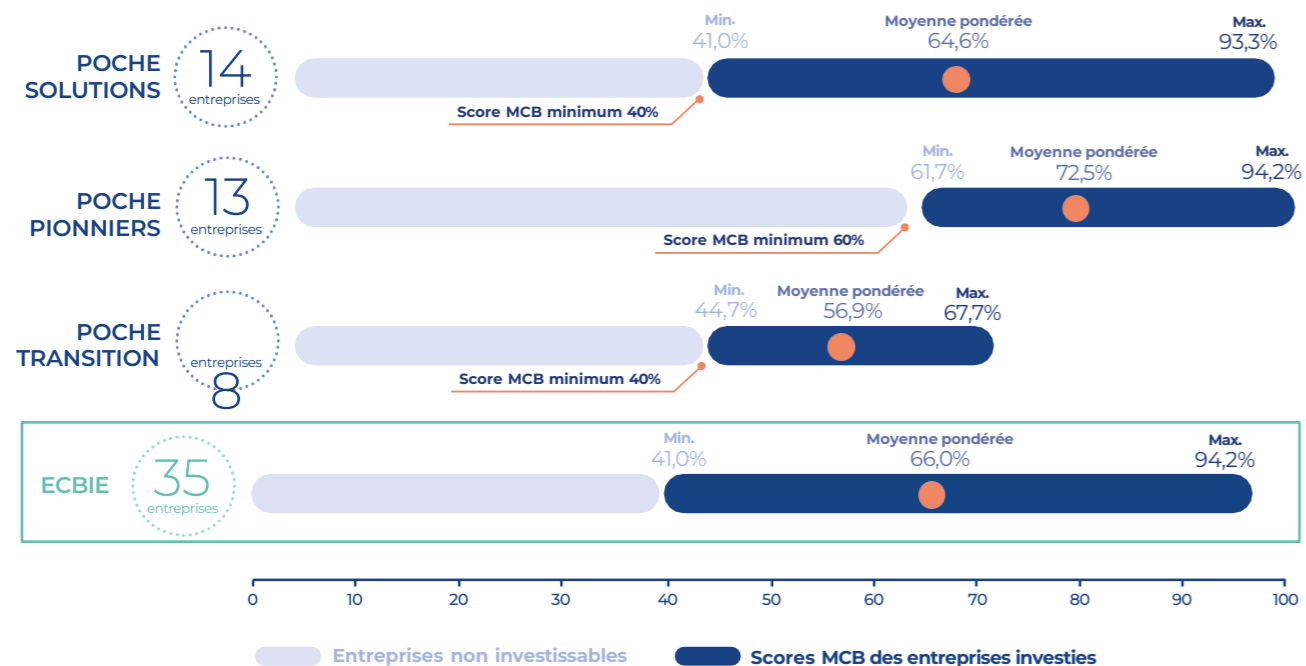
Plus de 80 retombées presse en 2022 ainsi que plusieurs événements dédiés à l'OPC et à l'impact. Une belle visibilité qui marque l'importance croissante à ces sujets.

Source : LFDE. Données au 31/12/2022

# Vision globale de la contribution du portefeuille à la transition

L'évaluation des impacts peut être réalisée de façon agrégée à l'échelle du portefeuille, par poche, ou de chaque entreprise. Cette étape est essentielle, puisqu'en qualité d'investisseur à impact, la redevabilité auprès des investisseurs finaux est d'une importance capitale.

## Répartition des scores MCB par poche



Comme l'illustre ce graphique, les 3 poches de l'OPC présentent des profils très différents et complémentaires :

- La prise en compte des enjeux climatiques et biodiversité des **entreprises Solutions** dans leur stratégie est très hétérogène. Le dénominateur commun est la fourniture de produits et services qui apportent des solutions aux enjeux climatiques et de biodiversité.
- Les **entreprises de la poche Pionniers** ont quant à elles des scores MCB plutôt élevés, avec une moyenne de 72,5% et un minimum de 61,7%, largement supérieurs aux autres poches de l'OPC. Ces entreprises sont parmi les meilleures de leur secteur dans la prise en compte de ces enjeux.
- À l'inverse, les **entreprises en transition** commencent à prendre en compte les enjeux climatiques et de biodiversité, ce qui implique de facto des scores MCB plus faibles, dont l'évolution sera importante à suivre au fil du temps.

## Impacts climatiques des entreprises à l'échelle du portefeuille

	Intensité carbone moyenne pondérée (en teqCO <sub>2</sub> /M€)	Intensité moyenne pondérée des émissions économisées (en teqCO <sub>2</sub> /M€)	Part verte éligible	Trajectoire Climatique
Portefeuille	107,2★	26,1★	43,9%★	1,6°C★
Indice	199,0	14,9	19,2%	2,7°C

Source : Carbon4 Finance – Données au 31/12/2022 avec un taux de couverture compris entre 97% et 99%. Les méthodologies de ces indicateurs sont disponibles en annexe 5. ★ = meilleure performance

### ECBIE surperforme son indice de référence sur tous les indicateurs climatiques présentés ci-dessus.

Les entreprises en portefeuille émettent moins de CO<sub>2</sub> que l'indice de référence (107,2 teqCO<sub>2</sub>/M€ vs 199,0 teqCO<sub>2</sub>/M€), et permettent des économies de CO<sub>2</sub> nettement plus importantes (-26,1 teqCO<sub>2</sub>/M€ vs -14,9 teqCO<sub>2</sub>/M€). Cela se traduit par une trajectoire climatique en dessous des 2°C.

La part verte éligible d'ECBIE est estimée à 43,9%. Cela signifie que 43,9% du chiffre d'affaires des entreprises en portefeuille est issu d'activités considérées par la taxonomie européenne comme pouvant substantiellement contribuer à l'atteinte d'un objectif environnemental. Pour savoir si ces activités sont effectivement alignées avec la taxonomie, elles devront respecter les critères techniques, les DNSH\* de celles-ci ainsi que les garanties sociales minimales.



L'OPC s'engage, dans le cadre du label ISR de l'Etat Français, à avoir une intensité carbone moyenne pondérée pour l'ensemble des scopes, selon la méthode WACI (Weighted Average Carbon Intensity) de Carbon4 Finance, inférieure à celle de son indice de référence.

## Impacts biodiversité des entreprises à l'échelle du portefeuille



**24** entreprises du portefeuille représentant 69,3% du portefeuille ont un impact fort sur la biodiversité. Le score du pilier « engagement et biodiversité » mesure le niveau de prise en compte de la biodiversité par ces entreprises. La **moyenne pondérée de ce pilier est de 12,0/30**. La biodiversité reste un sujet complexe et relativement moins bien pris en compte que les enjeux climatiques. Peu de mesures d'impact et d'externalités négatives existent à ce jour.

### Mean Species Abundance (en « part per billion » dit ppb ★)

Portefeuille : 51,9★  
Indice : 85,2

L'indicateur MSA en ppb★ représente les impacts agrégés des entreprises sur la biodiversité. Plus il est élevé, plus les activités des entreprises ont un impact sur un nombre important d'écosystèmes, d'espèces végétales, animales, marines et terrestres. Selon cet indicateur, l'OPC a un **impact moindre sur la biodiversité que son indice de référence**.

Source : Carbon4 Finance – Données au 31/12/2022 avec un taux de couverture compris entre 97% pour ECBIE et 99% pour l'indice. La méthodologie est disponible en annexe 4. \* DNSH = Do No Significant Harm. Cela signifie qu'une entreprise contribuant par ses activités à la taxonomie ne devra affecter négativement aucun autre objectif de la taxonomie. ★ = meilleure performance

## 2 Objectifs d'impact ex ante et Rémunération

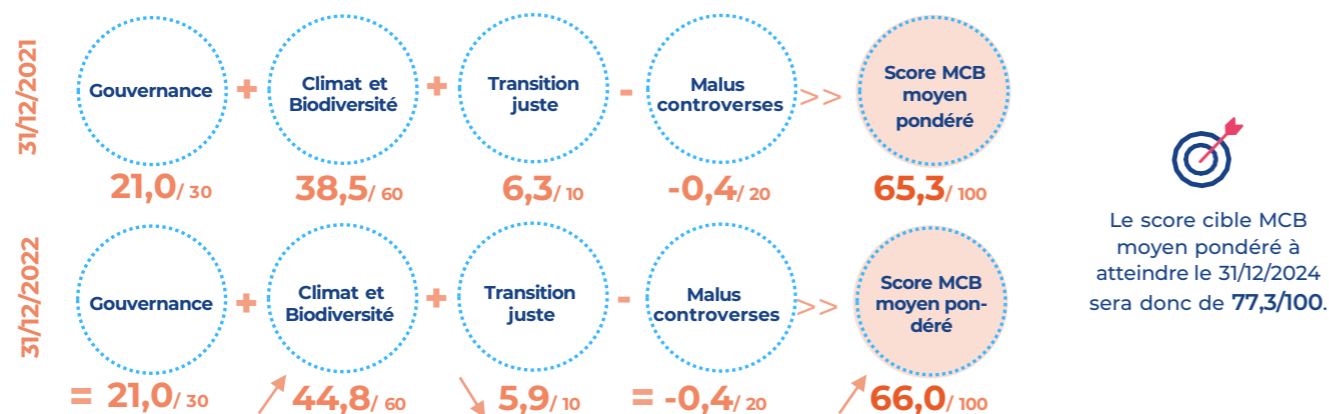
A partir de 2022, nous avons intégré des **objectifs d'impact ex ante dans la politique de rémunération variable des gérants de nos OPC à impact**. Ces objectifs seront mesurés sur une période de 3 ans. Cette démarche, vise à renforcer l'intentionnalité d'ECBIE et à aligner nos intérêts avec ceux de nos clients, sur la thèse d'impact de l'OPC. Les **2 objectifs d'impact sont équipondérés**.

La part concernée est indexée sur les objectifs d'impact ex ante et fonctionne de **façon progressive et linéaire avec un seuil minimal** à partir duquel le gérant commencera à percevoir une partie de cette rémunération variable.

Par exemple, à partir d'une augmentation de 6 à 7 points du Score MCB, il percevra la moitié de l'enveloppe liée à cet objectif. Il ne touchera rien en-deçà.

La finalité de cette démarche est d'inciter les gérants à améliorer le Score MCB des entreprises en portefeuille, en les engageant sur les sujets climatiques et de biodiversité et en excluant les entreprises qui ne progressent pas suffisamment. Chaque année sera communiqué dans ce rapport d'impact notre état d'avancement dans l'atteinte de ces objectifs. Le point de départ de la mesure de ces objectifs est le 31/12/2021.

### 1. Score MCB d'ECBIE



### 2. Cas d'engagement d'ECBIE



Un engagement réussi doit permettre de faire progresser l'entreprise sur l'une des dimensions du score MCB. La contribution de LFDE dans la réussite de l'engagement doit être démontrée, notamment grâce à la retranscription des échanges entre l'entreprise et l'équipe ainsi qu'à leur récurrence. L'atteinte de cet objectif sera analysée et suivie par le Conseil d'Administration de la SICAV et l'équipe de Recherche IR de LFDE.

Sur 3 ans (2022/24) les objectifs sont :



# Impact des entreprises investies

Nous avons décidé d'illustrer l'impact des entreprises investies par une série de zooms présentant chacune des trois poches dont est composé le portefeuille d'ECBIE : Solutions, Pionniers et Transition.

Ils visent à mettre en lumière la contribution des entreprises du portefeuille d'Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe, au 31/12/2022, aux enjeux de climat et de biodiversité, capturés au sein du score Maturité Climat et Biodiversité.

Chaque zoom est séparé en deux sections. La première porte sur l'analyse par poche de la contribution positive des entreprises en portefeuille aux enjeux de climat et de biodiversité, au travers d'indicateurs d'impact agrégés, reflétant les caractéristiques clés des ces poches. La seconde porte sur le cas concret d'une entreprise et illustre ses contributions à la poche à laquelle elle appartient.

Les informations présentées sont issues des dernières publications des entreprises ou de l'analyse et du dialogue des équipes de LFDE avec ces dernières. Sauf indication contraire, les pourcentages indiqués sont pondérés par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille ou au sein de chaque poche. Les données utilisées se rapportent à l'exercice 2022, sauf précision contraire. Ces données sont susceptibles de varier dans le temps.

Les notes ESG ainsi que les scores Maturité Climat et Biodiversité sont les derniers scores disponibles, sachant que les analyses sont mises à jour tous les 2 ans. Il en va de même pour le pourcentage de chiffre d'affaires contribuant aux ODD, collecté à la date de l'analyse. Compte tenu de la périodicité des analyses, les données sous-jacentes les plus anciennes se rapportent à l'exercice 2020.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que son investissement dans le compartiment ne génère pas d'impact direct sur l'environnement et la société mais que le compartiment cherche à sélectionner et à investir dans les entreprises qui répondent aux critères précis définis dans la stratégie de gestion.

\* Sous réserve d'analyse par le Conseil d'Administration de la SICAV.

# Poche Solutions

## La poche et sa méthodologie

Les entreprises Solutions sont celles qui contribuent positivement par leurs produits et services à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de leurs clients (production d'électricité verte, équipements améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments, mobilité durable, amélioration de la qualité de l'air...) et/ou à préserver, voire restaurer, la biodiversité aquatique et terrestre (traitement et recyclage des déchets, assainissement de l'eau, gestion durable des forêts...).



vs 66,0%  
à l'échelle du portefeuille

### Explication

Cette légère sous-performance de la poche par rapport au portefeuille s'explique par le fait que les entreprises Solutions ont avant tout été choisies pour la contribution positive de leurs produits et services. Leur niveau de maturité climatique, bien que discriminant, est un critère secondaire pour cette poche.

% de CA moyen pondéré de contribution des entreprises Solutions aux 4 ODD ciblés :



**Clef de lecture :** « Si la poche Solutions d'ECBIE était une entreprise, 54,4% de son chiffre d'affaires contribueraient à l'ODD 7 ».

	dans la poche solutions		à l'échelle d'ECBIE		à l'échelle de l'indice	
	Données	Taux de couverture	Données	Taux de couverture	Données	Taux de couverture
Part verte éligible**	67,4% ★	96,6%	43,9%	97%	19,2%	99%
CIR (Carbon Impact Ratio)	0,87 ★	96,6%	0,24	97,2%	0,08	98,8%

Source : Carbon4 Finance ★ = meilleure performance

La part verte éligible\*\* correspond au pourcentage de chiffre d'affaires moyen pondéré des entreprises en portefeuille issu d'activités considérées par la taxonomie européenne comme pouvant substantiellement contribuer à l'atteinte d'un objectif environnemental.

Au 31/12/2022, 67,4% du chiffre d'affaires des entreprises Solutions est estimé comme éligible à la taxonomie européenne.

Le CIR (Carbon Impact Ratio) est le ratio des émissions économisées d'une entreprise (grâce à des processus plus efficaces, à des produits ou services à faible teneur en carbone) sur ses émissions induites. Pour une entreprise donnée, un CIR supérieur à 1 implique que l'activité économique plus d'émissions de GES qu'elle n'en induit.

Au 31/12/2022, la poche Solutions contient des entreprises qui sont en moyenne plus pertinentes que les autres dans la transition vers une économie bas carbone.

## Une entreprise emblématique de la poche Solutions



Tomra est une société norvégienne qui intervient dans le domaine de l'économie circulaire via la conception et l'exploitation de systèmes de récupération et de recyclage d'emballages auprès de commerçants et de producteurs de boissons.

Entreprise en portefeuille au 31/12/2022

Tomra a été sélectionnée pour intégrer notre poche Solutions en raison de l'impact environnemental positif qu'elle génère au travers de ses activités de collecte et de tri des déchets d'emballages qui contribuent à limiter la raréfaction des ressources naturelles, tout en favorisant la sauvegarde de la biodiversité et la lutte contre le réchauffement climatique.

OBJECTIF

RÉALISÉ

### ENGAGEMENTS CLIMATIQUES

Doubler les émissions de GES annuelles évitées grâce à l'utilisation des produits Tomra à l'horizon 2030 par rapport à 2019. **+24% d'émissions GES annuelles évitées** entre 2019 et 2022 (soit +4,1 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>).

Collecter 500 milliards d'emballages de boissons usagés par an. **45 milliards** d'emballages de boissons collectés en 2022.

### ENGAGEMENTS BIODIVERSITÉ

Utiliser au moins 90% de composants et matériaux durables dans tous les nouveaux produits en 2030. **Analyses de Cycle de Vie (ACV)**, des principaux produits dans chaque division, réalisées en 2022.

Note ESG

6,7/10

### Contribution du CA



### Score MCB



### Points forts

**Engagements climatiques :** L'économie circulaire est au cœur de l'activité de Tomra avec un objectif ambitieux de doubler, grâce à ses activités, ses émissions de gaz à effet de serre évitées d'ici 2030.

**Opportunités de transition :** La transition énergétique, l'économie circulaire et la préservation des ressources sont une opportunité pour le groupe qui offre des produits et solutions pour améliorer le tri et le recyclage des déchets. Les opportunités de transition sont ainsi bien identifiées.

### Points d'attention

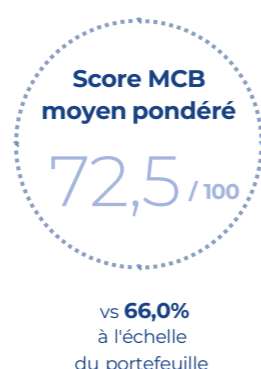
**Gouvernance climatique :** Le Conseil d'Administration gagnerait à se doter d'un profil expert sur les enjeux climatiques.

**Rémunération des dirigeants liée à des objectifs climat et biodiversité :** Bien que le modèle d'activité de Tomra contribue directement à répondre à des enjeux climatiques et de biodiversité, la rémunération des dirigeants pourrait intégrer des critères liés à l'atteinte des objectifs climat et biodiversité de la société.

# Poche Pionniers

## La poche et sa méthodologie

Les entreprises pionnières sont les plus matures de leur secteur. Leur impact et leur dépendance vis-à-vis du climat et de la biodiversité sont bien appréhendés et le cours habituel de leurs activités est déjà bien positionné sur la trajectoire 2°C de l'Accord de Paris. Ayant un impact systémique, elles sont essentielles pour embarquer leurs écosystèmes vers de meilleures pratiques.

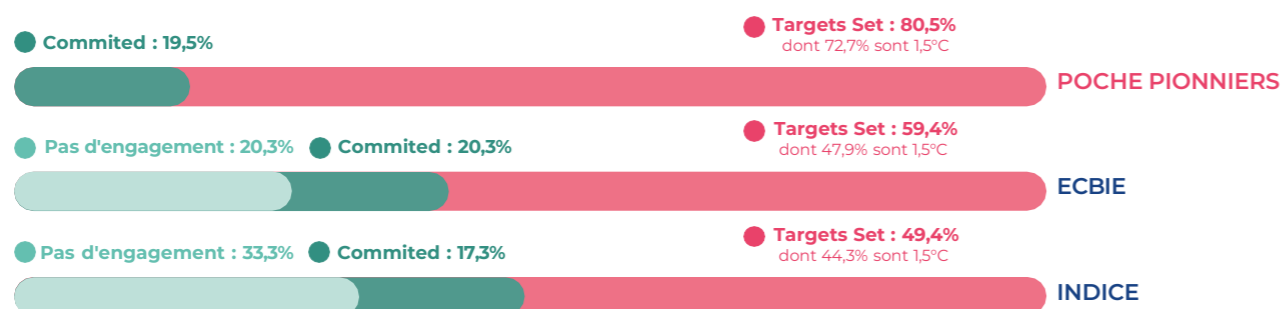


**Explication**  
Cette surperformance s'explique par le niveau d'exigence accru que nous avons auprès des entreprises pionnières.

Profil de la poche

## Niveau d'avancement des entreprises vis-à-vis de la fixation d'une feuille de route climatique, en lien avec la SBTi

(Taux de couverture de 100%)



SBTi (*Science Based Targets initiative*) est une association dont la mission est d'indiquer aux organisations à quel rythme elles doivent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) pour éviter les pires effets du changement climatique.

### Elles peuvent avoir deux statuts :

- Committed** : Organisations qui se sont engagées publiquement à se fixer un objectif scientifique conforme aux SBT dans les 24 mois.
- Targets Set** : Organisations dont les objectifs d'alignement ont été validés de manière indépendante et scientifique par la SBTi.

### Trois niveaux d'objectifs sont possibles :

- 1,5°C (niveau le plus exigeant)
- moins de 2°C
- 2°C.

Au 31/12/2022, **100,0%** des entreprises de la poche Pionniers ont mis en place une feuille de route climatique. **80,5%** d'entre elles ont obtenu la validation de leur feuille de route climatique par la SBTi, dont **72,7%** avec un objectif **1,5°C**. Ces chiffres sont plus faibles au niveau de l'OPC et de l'indice de référence ce qui illustre notre niveau d'exigence sur ce critère dans la sélection des entreprises au sein de cette poche.

Indicateurs d'impact

## Une entreprise emblématique de la poche Pionniers



**AstraZeneca est un groupe biopharmaceutique international axé sur la recherche, le développement, la production et la commercialisation de médicaments de prescription. Il intervient dans plusieurs domaines thérapeutiques majeurs : oncologie, biopharmaceutique et maladies rares.**

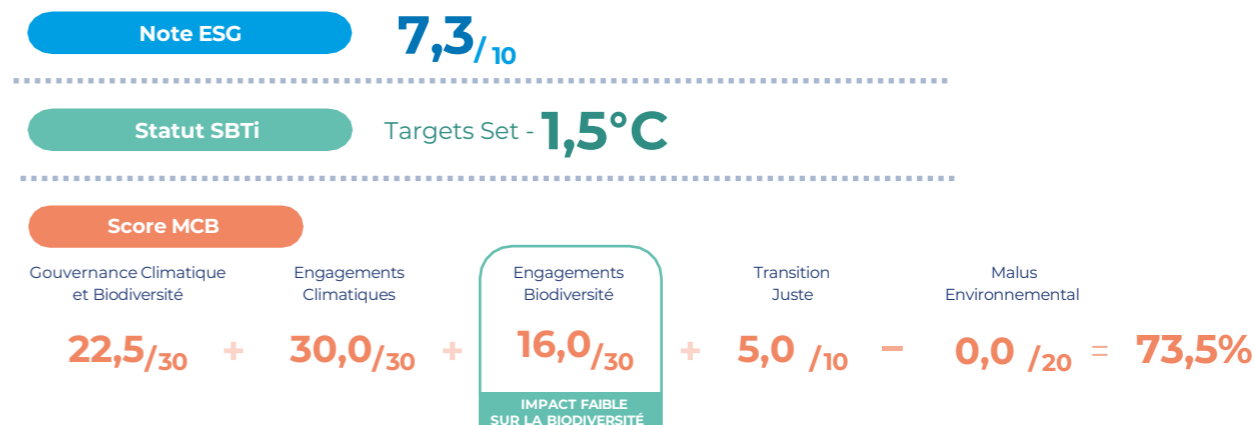
Entreprise en portefeuille au 31/12/2022

AstraZeneca dispose actuellement d'une politique de durabilité avec des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre particulièrement ambitieux par rapport à d'autres entreprises de cette envergure ou actives dans le domaine de la santé. Au travers de son programme de reforestation, AstraZeneca contribue également à la séquestration du carbone, à la restauration des habitats pour la biodiversité, et à d'autres effets bénéfiques tels que l'amélioration de la sécurité alimentaire, le renforcement de la résilience climatique et la réhabilitation de zones polluées.

Description

Contribution

Engagements	Objectif	Réalisé
<b>ENGAGEMENTS CLIMATIQUES</b>	Réduction des émissions absolues de GES (Scope 1 & 2) de <b>98% à l'horizon 2026</b> par rapport à 2015.	<b>- 59,3% d'émissions GES</b> (Scope 1 & 2) entre 2015 et 2022, soit une réduction de 383 kilotonnes équivalent CO <sub>2</sub> .
<b>ENGAGEMENTS BIODIVERSITÉ</b>	Réduction des émissions absolues de GES (Scope 3) de <b>50% à l'horizon 2030</b> et de <b>90% d'ici 2045</b> , par rapport 2019.	Entre 2019 et 2022, <b>+ 8,6% d'émissions GES absolues</b> , mais <b>réduction de l'intensité carbone (Scope 3) de 28,1%</b> .
<b>ENGAGEMENTS BIODIVERSITÉ</b>	Plantation de <b>50 millions d'arbres</b> à l'horizon 2025 (année de référence : 2020).	<b>+ 10,5 millions d'arbres</b> plantés en Australie, en Indonésie, au Ghana, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni depuis 2020.



Décomposition du Score MCB

### Points forts

**Gouvernance climatique** : Rémunération variable pour le Directeur Général liée à l'atteinte des objectifs climatiques (10% de la rémunération).

**Stratégie** : Objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre avec une trajectoire bien engagée.

**Risques de transition et physiques** liés au changement climatique bien identifiés. AstraZeneca dispose d'une stratégie pour gérer ces risques, en particulier avec la réalisation d'Analyses de Cycle de Vie (ACV) des produits visant à identifier les leviers d'amélioration.

**Leadership sectoriel** : AstraZeneca fait partie des membres fondateurs de la Sustainable Markets Initiative qui a pour objectif de décarboner l'ensemble du secteur de la santé, en y incluant les chaînes d'approvisionnement et les parcours de soins des patients.

### Points d'attention

**Gouvernance climatique** : Le Conseil d'Administration gagnerait à se doter d'un profil expert sur les enjeux climatiques et environnementaux.

**Stratégie biodiversité** : AstraZeneca a bien identifié les pressions liées à la biodiversité mais pourrait faire preuve de davantage d'ambition au travers d'une stratégie formalisée sur le sujet.

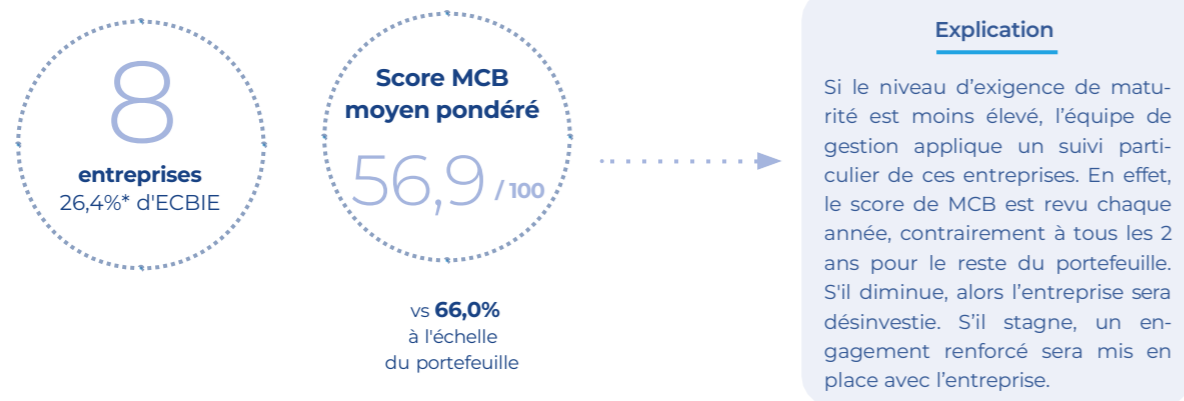
\* Correspond à la somme des poids des entreprises pionnières en portefeuille au 31/12/2022, retraité des liquidités.

# Poche Transition

## La poche et sa méthodologie

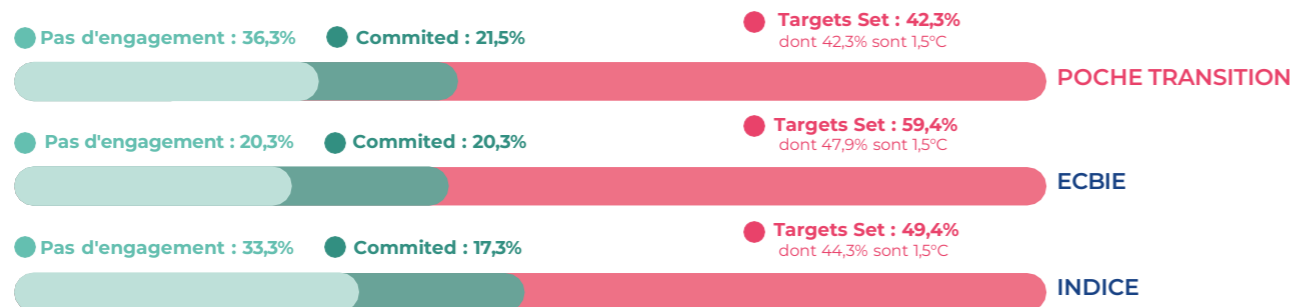
Les entreprises en transition commencent à déployer des mesures en faveur du climat et de la biodiversité, certes moins abouties, mais dont les efforts traduisent une inflexion positive qu'il est pertinent de soutenir et de challenger.

Profil de la poche



## Niveau d'avancement des entreprises dans la fixation d'une feuille de route climatique, en lien avec la SBTi

(Taux de couverture de 100%)



SBTi (*Science Based Targets initiative*) est une association dont la mission est d'indiquer aux organisations à quel rythme elles doivent réduire leurs émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) pour éviter les pires effets du changement climatique.

### Elles peuvent avoir deux statuts :

- Committed** : Organisations qui se sont **engagées publiquement** à se fixer un objectif scientifique conforme aux SBT dans les 24 mois.
- Targets Set** : Organisations dont les **objectifs d'alignement ont été validés de manière indépendante et scientifique par la SBTi**.

### Trois niveaux d'objectifs sont possibles :

- 1,5°C (niveau le plus exigeant)
- moins de 2°C
- 2°C.

Au 31/12/2022, **42,3%** des entreprises de la poche Transition ont obtenu la validation de leur feuille de route climatique par la SBTi. Bien qu'encourageante, cette part est inférieure à celle du portefeuille (**49,4%**). Cela s'explique par le retard des entreprises Transition vis-à-vis des enjeux climatiques. Cet indicateur est donc clef dans notre suivi de leur engagement.

Indicateurs d'impact

## Une entreprise emblématique de la poche Transition

### NESTE

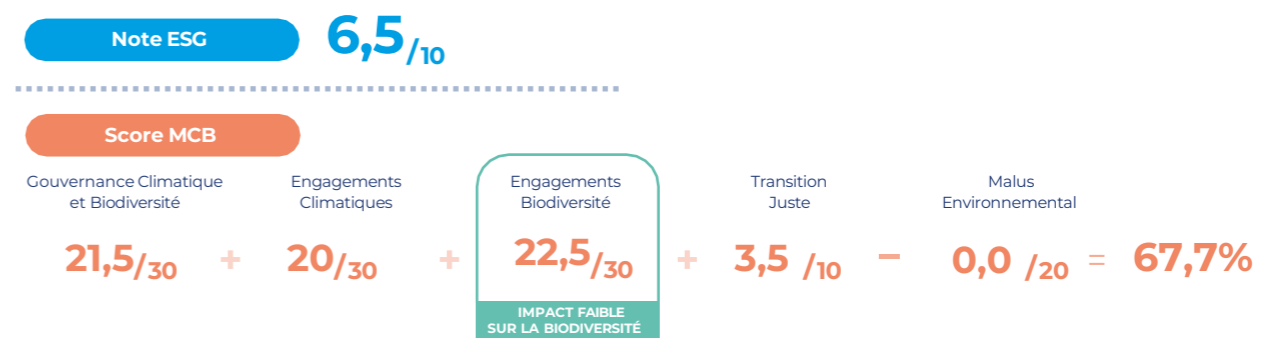
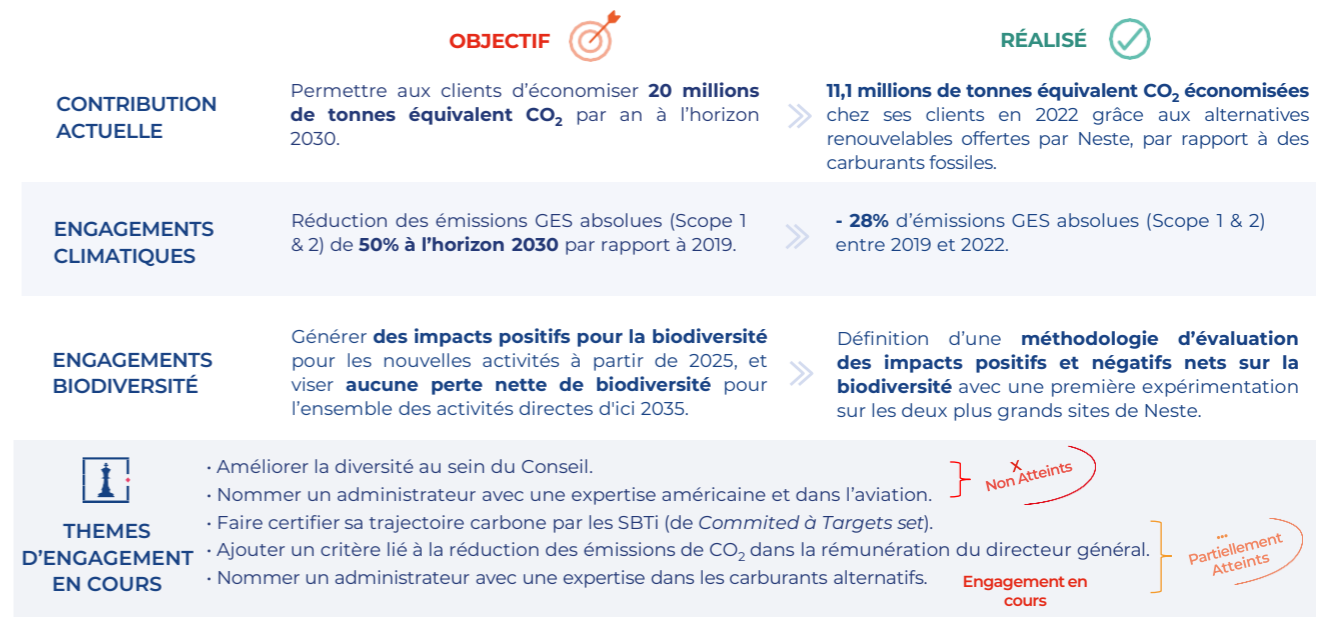
Neste est un groupe finlandais spécialisé dans le raffinage de carburants fossiles, engagé dans une profonde transformation de son activité pour devenir un acteur 100% renouvelable notamment via la production de diesel renouvelable.

Entreprise en portefeuille au 31/12/2022.

Le diesel renouvelable de Neste est produit à partir de graisses et d'huiles végétales hydrotraitées. Il contribue à atteindre les objectifs climatiques en réduisant les émissions de gaz à effet de serre sans modification de véhicule ou d'infrastructure. Ce carburant peut être utilisé dans l'aviation, le transport routier, ou en tant que matières premières pour divers polymères et produits chimiques.

Description

Zoom entreprise



### Points forts

**Gouvernance climatique** : Climat et biodiversité sont au cœur de la stratégie du groupe et suivis au plus haut niveau (Comité Exécutif et Conseil d'Administration).

**Risques de transition** bien identifiés, notamment vis-à-vis de l'utilisation de l'huile de palme (quota sur le diesel renouvelable, acceptabilité de certains déchets dans les biocarburants, changements indirects d'usage des sols) et bien traités via l'engagement à sortir de l'huile de palme d'ici 2023.

**Risques physiques** bien identifiés (sécheresse affectant les cultures d'huiles végétales) et bien abordés (utilisation d'instruments dérivés couvrant le risque de fluctuation des prix des matières premières, diversification des matières premières : algues, huiles de cuisson, déchets municipaux..).

### Points d'attention

**Impact biodiversité** : Le groupe a un fort impact potentiel sur la biodiversité notamment lié à l'usage d'huile de palme comme matière première.

**Gouvernance climatique** : Absence de profil expert de l'environnement au Conseil d'Administration.

**Risque de transition** : Des risques de transition conséquents (activité historique de raffinage d'énergies fossiles, acceptabilité de certains déchets dans les biocarburants..) dont la bonne gestion ne doit pas faiblir.

**Transition juste** : Une faible accessibilité du prix du diesel renouvelable.

Décomposition du Score MCB

\* Correspond à la somme des poids des entreprises transition en portefeuille au 31/12/2022, retraité des liquidités.



# Annexes

## Annexe 1 - Démarche de progrès de l'OPC

Notre démarche d'investisseur à impact se veut sincère, pragmatique et en amélioration continue afin de suivre les évolutions du cadre de place sur l'impact et de renforcer la qualité de notre approche, d'année en année.

Nous souhaitons ainsi faire preuve de transparence sur les travaux engagés pour l'année 2023, ayant pour but de nourrir l'intentionnalité, l'additionnalité et la mesurabilité de cet OPC et de renforcer ainsi la robustesse de la démarche d'impact.

À ce titre, nous avons identifié 5 sujets constituant une base de travail pour l'année 2023 :

### Théorie du changement

La **théorie du changement** correspond à la stratégie de planification d'actions, reliées par une chaîne causale depuis la décision initiale de l'acteur financier jusqu'à l'impact pour le bénéficiaire final\*. Bien que la théorie du changement de l'OPC ait été déterminée lors de son lancement, **nous souhaitons à présent la formaliser**. Cette formalisation nous permettra de mieux expliciter la chaîne causale (ressources, produits, résultats...) permettant à l'OPC de produire les impacts escomptés.

### Rémunération & Engagement

Parmi les deux indicateurs d'impact ex ante retenus, l'un porte sur la réussite de 10 cas d'engagements sur l'impact. Les caractéristiques de « réussite » ont été définies au préalable.

Pour qu'il soit éligible :

- L'engagement doit permettre de faire progresser l'entreprise sur l'une des dimensions de l'impact du Score MCB.
- La contribution de LFDE doit être démontrée, notamment grâce à la retranscription des échanges entre l'entreprise et l'équipe de gestion, ainsi qu'à leur récurrence.

Malgré cela, la part soumise à interprétation est importante. De ce fait, **un travail de suivi** aura lieu en 2023 avec l'appui du Conseil d'Administration de la SICAV Echiquier pour analyser les thèmes d'engagement, identifier l'état d'avancement des actions entreprises et leur potentielle réussite.

### Taxonomie Européenne

La qualité des données d'alignement du chiffre d'affaires des entreprises à la taxonomie européenne n'est aujourd'hui pas suffisante. L'agenda des obligations de reporting va nécessairement entraîner une fiabilisation progressive de celles-ci, notamment de la part des fournisseurs de données. Dans l'optique de définir un **niveau d'alignement minimum à l'échelle de l'OPC**, nous travaillons à l'obtention et à l'implémentation de données de bonne qualité.

Au-delà de ces exemples, nous continuons d'améliorer notre méthodologie d'impact en restant attentifs à l'évolution des standards ou encore à l'émergence de nouveaux indicateurs.

### Groupes de travail

Nous nous **mobilisons afin de contribuer aux réflexions et travaux de Place** afin de promouvoir les meilleures pratiques d'investissement à impact coté. Au travers de ce partage mutuel, nous **souhaitons implémenter progressivement les pratiques de pointes qui émergent** dans notre propre démarche. Cela est notamment le cas des enseignements des groupes de travail du GIIN et de l'Institut de la Finance Durable.

### Institut de la Finance Durable

L'Institut de la Finance Durable a lancé en 2021 plusieurs groupes de travail avec les acteurs de l'investissement à impact ayant abouti à la publication de différents livrables dont une charte d'impact et une grille d'évaluation du potentiel de contribution d'un fonds à la transformation durable.

Ayant contribué à ses travaux, nous souhaitons **faire preuve de transparence** en publiant sur notre site internet, le détail de notre réponse à cette grille ainsi que les résultats obtenus pour chacun de nos OPC à impact. Des travaux étant encore en cours pour finaliser la déclinaison « actions cotées » de cette grille, nous nous efforcerons d'implémenter les actions nécessaires afin d'obtenir le score minimal requis. Cela sera notamment une opportunité pour identifier les pratiques sur lesquelles nous pouvons encore progresser.

\*Source : Institut de la Finance Durable

En 2019, le Parlement européen a mis en place le règlement *Sustainable Finance Disclosure Regulation* (SFDR), encadrant les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers.

Selon SFDR, les fonds ayant un **objectif d'investissement durable** et dont l'objectif est d'avoir un impact positif mesurable sur l'environnement et la société peuvent être classifiés « **article 9** ». Ils se différencient des fonds classifiés « article 8 » qui ne font que promouvoir des caractéristiques environnementales et sociales.

### Pourquoi avons-nous classifié l'OPC ECBIE « Article 9 » ?

#### L'OPC répond aux 3 conditions requises par SFDR

##### Contribuer à un objectif environnemental ou social

✔ **Objectif environnemental** > ECBIE souhaite contribuer à la **neutralité carbone** et à la **préservation de la biodiversité** en accompagnant des entreprises européennes cotées qui apportent des **solutions**, affichent les **meilleures pratiques** ou qui ont engagé leur **transition. 100% des entreprises** sont soumises à un filtre impact propriétaire permettant de s'assurer de leur contribution à la thèse d'impact du fonds\*. (p.8 et 11)

✔ **Taxonomie** > ECBIE, en soutenant notamment des entreprises « Solutions », investit dans des **sociétés dont une partie des activités est éligible à la taxonomie européenne**. A ce stade, l'OPC s'engage à un pourcentage d'alignement de 0% avec la Taxonomie européenne. (p.22 et 26)

✔ **Alignement avec la thèse d'impact** > Des **indicateurs d'impact ex ante** soutenant la thèse d'impact reliés à un supplément de **rémunération variable pour les gérants**, ont été définis. (p.24)

✔ **Mesurer l'atteinte des objectifs** > Nous mesurons annuellement l'atteinte des **indicateurs d'impact ex ante** inclus dans la politique de rémunération des gérants. ECBIE s'engage également à **surperformer son indice de référence sur deux indicateurs dont l'intensité carbone**. (p.23)

##### Ne pas causer de préjudices environnementaux et sociaux importants

Le choix de chaque société en portefeuille repose sur 3 filtres complémentaires et la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) qui permettent de ne pas causer de tels préjudices par nos investissements :

✔ **Exclusions** > Une **politique d'exclusion sectorielle et normative** exigeante permet de réduire l'exposition du fonds à des préjudices sociaux et environnementaux. (p.10)

✔ **Analyse ESG** > L'analyse systématique de chaque société nous permet d'investir uniquement dans des entreprises **qui maîtrisent leurs impacts environnementaux et sociaux**. Cette analyse prend en compte les principales incidences négatives. (p.10)

✔ **Analyse Impact** > Le score impact d'ECBIE intègre un malus controverses portant sur les atteintes graves à l'environnement. Pour les sociétés de la poche Solutions, la mesure de la contribution environnementale est mesurée par un **pourcentage net de chiffre d'affaires**. (p.7 et 9)

✔ **Principales Incidences Négatives (PAI)** > ECBIE, prend en compte, au travers des différents pans de sa démarche d'investissement responsable, les PAI de ses investissements sur les facteurs de durabilité, au travers de **14 indicateurs obligatoires et 2 additionnels**.

##### Démontrer de bonnes pratiques de gouvernance

La gouvernance est au cœur de notre analyse :

✔ **Bonnes pratiques de Gouvernance** > Une **note ESG minimale** de 6,0/10 (dont 62% reposent sur la gouvernance) est nécessaire pour intégrer le portefeuille d'ECBIE, permettant de s'assurer des bonnes pratiques de gouvernance des entreprises (structures de gestion saines, rémunération...). (p.10)

✔ **Gouvernance et Thèse d'impact** > Au sein de la méthodologie « Maturité Climat et Biodiversité », 30% du score sont dédiés à l'analyse de la **gouvernance au service du climat et de la biodiversité**. (p.9)

✔ **Gouvernance et Controverses** > Une attention particulière est portée à l'analyse des controverses, qui prennent souvent source dans une gouvernance de mauvaise qualité. ECBIE s'engage à obtenir **un meilleur score de controverses ESG que celui de son indice de référence**. Le score de Controverses ESG mesure le niveau de sévérité des controverses d'une entreprise. (p.9 et 11)

✔ **Investissement Durable** > **100% des investissements\*\*** sont réalisés dans des actifs considérés comme étant des investissements durables au sens de SFDR.



Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter [l'annexe pré-contractuelle](#) ainsi que la [publication d'informations en matière de durabilité](#) (recommandé par l'article 10 du règlement SFDR) de l'OPC.

\* Accompagner les entreprises européennes qui contribuent à la neutralité carbone et la préservation de la biodiversité en apportant des solutions, en affichant les meilleures pratiques ou en démarrant leur transition.

\*\* hors liquidités et dérivés de couverture.

L'Institut de la Finance Durable (ex Finance for Tomorrow) a lancé en 2021 plusieurs groupes de travail avec les acteurs de l'investissement à impact de la Place de Paris. Ceux-ci ont abouti à la publication d'une charte d'impact et d'une **grille d'évaluation du potentiel de contribution d'un fonds à la transformation durable**.

Complémentaires, ces outils visent à favoriser le développement d'une finance à impact exigeante et transparente et à harmoniser les pratiques de Place en la matière.

### Pourquoi et comment ECBIE s'inscrit-il dans le cadre proposé par l'Institut de la Finance Durable ?

L'OPC répond aux 10 principes de la [Charte d'Impact](#) et a obtenu un score de plus de 70% à la première version de la [grille d'évaluation du potentiel de contribution d'un fonds à la transformation durable](#).

Voici comment ECBIE respecte opérationnellement les 10 principes de la charte :

#### Intentionnalité

✔ **Principe 1** > L'intentionnalité est appliquée à l'ensemble des investissements du portefeuille puisque la méthodologie propriétaire Score Impact s'applique à 100% du portefeuille. (p.11)

✔ **Principes 2 et 3** > Deux objectifs d'impact ex ante ont été définis. Ces objectifs seront évalués sur une période de 3 ans. Au sein de notre doctrine d'impact et de nos méthodologies sont explicités le niveau d'action (produits et services ou conduite des opérations) de chaque objectif d'impact. (p.24)

✔ **Principe 4** > Les externalités négatives sont prises en compte tout au long du processus d'investissement, que ce soit au travers de la politique d'exclusion, de l'analyse ESG ou encore du malus lié aux controverses. (p.10-11)

#### Additionnalité

✔ **Principes 5 et 6** > La démarche d'additionnalité de l'OPC repose sur plusieurs piliers : un positionnement singulier sur l'impact avec un accompagnement des entreprises en transition, une détention longue des titres en portefeuille ainsi qu'un engagement rapproché avec les entreprises investies. Les moyens mis en œuvre pour maximiser les impacts positifs recherchés et minimiser les externalités négatives sont décrits annuellement dans le rapport d'impact de l'OPC. (p.15-20)

#### Mesurabilité

✔ **Principes 7 + 8** > L'évaluation des impacts est réalisée de façon agrégée à l'échelle du portefeuille, par poche et à l'échelle de chaque entreprise. Les taux de couverture des indicateurs sont systématiquement communiqués. (p.22-23)

✔ **Principe 9** > Un rapport d'impact est publié annuellement pour l'OPC. Ce rapport est co-construit avec les experts indépendants du cabinet Better Way qui apportent une vision critique sur les méthodologies et contenus, et procèdent à un travail de vérification des chiffres afin d'apprécier la sincérité des informations fournies dans le rapport. Ce travail de vérification des chiffres couvre entre 20 et 50% des données consolidées. (p.42)

#### Alignement des intérêts

✔ **Principe 10** > Nous avons intégré des objectifs d'impact ex ante dans la politique de rémunération variable des gérants de nos OPC à impact en 2021. Ces objectifs seront mesurés sur une période de 3 ans. Le montant associé représente un surplus maximum de 20% de la rémunération variable des gérants. Ce seuil est en dessous des 25% requis, mais non discriminant puisque l'OPC a été créé avant Janvier 2023. Nous menons toutefois une réflexion sur le sujet, que nous avons identifié comme axe de progrès. (p.24)

#### Grille d'évaluation du potentiel de contribution d'un fonds à la transformation durable

Au-delà du respect des 10 principes de la Charte d'Impact, en tant qu'investisseur signataire, pour nos fonds à impact faisant partie du périmètre d'application de la charte, nous nous engageons à :

- Répondre aux questions qualifiantes de la grille, avec le niveau d'exigence requis
- Obtenir un score global de minimum 70/100.

➔ L'OPC a obtenu un score supérieur à 70/100 sur la première version de la grille\*. Des travaux étant encore en cours pour finaliser la déclinaison « actions cotées » de cette grille, nous publierons sur notre site internet la grille d'évaluation pour cet OPC dans la section « Investissement Responsable », page « Pour aller plus loin », au sein de la rubrique « Documents LFDE ».

## Annexe 4 - Les entreprises en portefeuille à la loupe

Pionniers

Entreprise	Pays	Poids en portefeuille*	Note ESG	Score MCB	Caractéristiques du profil climatique	Impact fort sur la Biodiversité	Détails du score MCB	Description de l'entreprise	Contribution Biodiversité et Climat	Année d'entrée du titre
ALLIANZ		4,25%	8,1	73,3%	SBTi Committed	NON	Gouvernance 18,3% + Climat 50% + Transition Juste 5%	Leader mondial de l'assurance-dommages.	Outre une excellente identification des risques climatiques, le groupe fait preuve d'une excellente maturité dans sa stratégie climatique, qui incorpore désormais un volet biodiversité.	2020
ASTRAZENECA		6,05%	7,3	73,5%	SBTi Targets Set (1,5°C)	OUI	Gouvernance 22,5% + Climat 30% + Biodiversité 16 % + Transition Juste 5%	Groupe pharmaceutique spécialisé dans les maladies non transmissibles, proposant des traitements dans 7 domaines thérapeutiques majeurs.	Pionnière de son secteur, l'entreprise s'est fixé des objectifs climatiques ambitieux et fait preuve d'une excellente transparence sur sa gestion des risques physiques et de transition.	2020
BNP PARIBAS		4,30%	7,0	65,8%	SBTi Committed	NON	Gouvernance 20,8% + Climat 40% + Transition Juste 5%	Groupe bancaire international.	La gouvernance climatique est excellente : schéma de rémunération intégrant des critères climatiques et membres du conseil d'administration experts de ces enjeux. Le groupe s'est engagé à ramener à zéro ses crédits aux entreprises dont l'activité principale est liée au secteur des hydrocarbures non conventionnels ou au charbon thermique d'ici 2040.	2020
CELLNEX		3,23%	6,9	66,7%	SBTi Targets Set (1,5°C)	NON	Gouvernance 16,7% + Climat 45% + Transition Juste 5%	Entreprise spécialisée dans les infrastructures de télécommunication, notamment dans la gestion des pylônes de télécommunication.	Le plan de transition énergétique de l'entreprise mis en place en 2021 comprend des engagements climatiques alignés avec un scénario à 1,5°C et une excellente identification de ses risques climatiques.	2020
CORBION		2,19%	6,8	64,2%	SBTi Targets Set (1,5°C)	OUI	Gouvernance 14,2% + Climat 22,5% + Biodiversité 22,5 % + Transition Juste 5%	Leader mondial de la production d'acides et de ferments lactiques.	Pionnier sur les enjeux climat et biodiversité malgré sa taille modeste, c'est l'une des premières entreprises à avoir rejoint les SBT for Nature. Corbion est en avance sur la recherche d'alternatives aux plastiques notamment les bioplastiques biodégradables.	2021
CRODA		3,64%	7,8	67,2%	SBTi Targets Set (1,5°C)	OUI	Gouvernance 24,2% + Climat 22% + Biodiversité 16 % + Transition Juste 5%	Société de chimie, spécialisée dans les ingrédients pour la cosmétique et le secteur de la santé.	Dotée d'une stratégie climatique, Croda s'est engagé dans de nombreuses initiatives pour décarboner son activité. Les matières premières utilisées pour fabriquer les produits chimiques commercialisés par Croda sont biosourcés à 69%.	2021
DSM		2,63%	7,8	80,8%	SBTi Targets Set (1,5°C)	OUI	Gouvernance 25,8% + Climat 30% + Biodiversité 20 % + Transition Juste 5%	Fabricant d'ingrédients pour la nutrition humaine, animale et pour l'industrie pharmaceutique.	Des objectifs ambitieux sur le climat et la biodiversité ont été définis. DSM travaille à la mise en place d'une économie circulaire, notamment avec des thermoplastiques biosourcés permettant de remplacer de nombreux métaux dans les applications industrielles.	2020
IBERDROLA		5,24%	7,5	69,7%	SBTi Targets Set (1,5°C)	OUI	Gouvernance 24,2% + Climat 23% + Biodiversité 20 % + Transition Juste 7,5%	Entreprise spécialisée dans la production, la distribution et la commercialisation d'électricité et de gaz naturel.	Les enjeux climatiques sont incarnés au plus haut niveau de l'entreprise et la stratégie du groupe est claire : développer massivement les énergies renouvelables.	2020
KERING		1,82%	6,7	94,2%	SBTi Targets Set (1,5°C)	OUI	Gouvernance 24,2% + Climat 30% + Biodiversité 30 % + Transition Juste 10%	Acteur mondial de l'industrie du luxe.	Pionnier de son secteur sur le climat et la biodiversité, Kering mène un travail de longue date sur son approvisionnement et ses procédés de fabrication lui permettant de réduire son impact sur la biodiversité et ses émissions de CO <sub>2</sub> . Il fait partie de nombreuses initiatives visant à améliorer l'économie circulaire dans le secteur du luxe.	2020
L'OREAL		4,23%	8,2	80,2%	SBTi Targets Set (1,5°C)	NON	Gouvernance 19,2% + Climat 56% + Transition Juste 5%	Groupe industriel de produits cosmétiques.	Son approche innovante de l'éco-conception en fait l'un des leaders mondiaux de la gestion responsable du cycle de vie de ses produits.	2020
MICHELIN		1,15%	7,5	85,0%	SBTi Targets Set (2°C)	OUI	Gouvernance 25% + Climat 30% + Biodiversité 25 % + Transition Juste 5%	Groupe familial parmi les leaders mondiaux de la fabrication et de la commercialisation de pneumatiques.	Les pneumatiques conçus par Michelin offrent une excellente adhérence à la route et permettent de réduire considérablement la consommation de carburant. Le groupe est également actif dans la protection de la biodiversité, notamment dans ses plantations d'hévéa.	2020
SIEMENS HEALTHINEERS		2,81%	6,4	61,7%	SBTi Targets Set (1,5°C)	NON	Gouvernance 11,7% + Climat 45% + Transition Juste 5%	Fabricants d'équipements dédiés à l'imagerie médicale, au diagnostic de laboratoire et aux systèmes d'information hospitaliers.	L'entreprise a formalisé une politique solide et a réalisé le chantier intégral de l'empreinte carbone depuis 2019. La feuille de route climatique 1,5°C de Siemens Healthineers a été validé par la SBTi et le groupe maintient son A- au CDP.	2022
VEOLIA ENVIRONNEMENT		2,27%	7,0	78,7%	SBTi Targets Set (<2°C)	OUI	Gouvernance 26,7% + Climat 22% + Biodiversité 27,5 % + Transition Juste 7,5%	Multinationale spécialisée dans la gestion et valorisation des déchets.	La stratégie du groupe est tournée entièrement vers la transition écologique ce qui se reflète dans une excellente gouvernance climat et biodiversité. La politique est complète : feuille de route 1,5°C validé par la SBTi, prix interne du carbone et objectifs de réduction des impacts environnementaux et biodiversité inclus dans le plan stratégique 2023.	2020
ACCIONA		4,30%	7,4	81,7%	100% <b>7.1 &amp; 7.2</b>	OUI	Gouvernance 24,2% + Climat 30% + Biodiversité 22,5 % + Transition Juste 5%	Groupe industriel multinational opérant principalement dans les secteurs de l'énergie et des infrastructures.	Les centrales d'énergies renouvelables d'Acciona permettent de générer 24,5 GWh d'électricité, l'équivalent de la demande annuelle de 7,6 millions de foyers.	2020
AIR LIQUIDE		3,80%	8,0	65,3%	20% <b>7.1 &amp; 7.2</b>	OUI	Gouvernance 25,8% + Climat 20% + Biodiversité 14,5 % + Transition Juste 5%	Leader mondial des gaz industriels pour l'industrie et la santé.	La production d'hydrogène et de biométhane d'Air Liquide permettent aux industriels de réduire leur émissions et les accompagnent vers une production bas carbone. Le groupe a récemment mis en place une ambitieuse stratégie biodiversité démontrant son engagement.	2020
AKER CARBON CAPTURE		1,03%	6,1	43,3%	100% <b>11.6</b>	NON	Gouvernance 18,3% + Climat 20% + Transition Juste 5%	Fournisseur de technologies de capture du carbone.	Les technologies de capture du carbone contribuent à la décarbonation des industries polluantes.	2021
ALFA LAVAL		1,08%	7,0	70,8%	7,6% <b>7.3</b> ; 24,7% <b>14.1</b>	NON	Gouvernance 15,8% + Climat 50% + Transition Juste 5%	Leader mondial de l'échange thermique, de la séparation et du transfert des fluides.	Ses produits (traitement des eaux de ballast, nettoyage des gaz d'échappement...) permettent d'optimiser l'utilisation des ressources dans un grand nombre d'applications industrielles afin de réduire l'impact environnemental de ses clients.	2021

Solutions

## Annexe 4 - Les entreprises en portefeuille à la loupe

Solutions

Transition

Entreprise	Pays	Poids en portefeuille*	Note ESG	Score MCB	Caractéristiques du profil climatique	Impact fort sur la Biodiversité	Détails du score MCB	Description de l'entreprise	Contribution Biodiversité et Climat	Année d'entrée du titre
ALFEN BEHEER		2,52%	6,8	59,2%	100% <b>11.3</b>	NON	Gouvernance 26,7% + Climat 27,5% + Transition Juste 5%	Groupe spécialisé dans la conception, le développement et fabrication des réseaux intelligents, des systèmes de stockage d'énergie et des bornes de recharge pour véhicules électriques.	La transition énergétique est au cœur de l'activité d'Alfen qui se développe sur 3 activités : les bornes de recharge pour véhicules électriques, les smart grid et les systèmes de stockage d'énergie qui sont indispensables au développement des énergies renouvelables qui sont par définition intermittentes.	2022
EDP RENOVAVEIS		4,26%	6,6	76,5%	100% <b>7.2</b>	OUI	Gouvernance 20% + Climat 25% + Biodiversité 21,5 % + Transition Juste 10%	Producteur mondial d'énergies renouvelables.	Avec 270 fermes éoliennes et 15 parcs solaires, EDPR contribue à la production d'énergie renouvelable et a démontré sa capacité à restaurer des écosystèmes, attestant de la durabilité de son modèle d'affaire.	2020
INFINEON TECHNOLOGIES		2,11%	7,4	41,7%	13% <b>7.2</b> ; 44% <b>11.6</b>	OUI	Gouvernance 14,2% + Climat 17% + Biodiversité 0,5 % + Transition Juste 10%	Fabricant de semi-conducteurs.	Leader mondial des semi-conducteurs de puissance, très utilisés dans les véhicules électriques, les énergies renouvelables et le transport ferroviaire.	2020
ORSTED		1,05%	7,2	88,0%	90% <b>7.2</b>	OUI	Gouvernance 27,5% + Climat 27,5% + Biodiversité 23 % + Transition Juste 10%	Leader mondial de l'énergie éolienne offshore.	Producteur d'énergies renouvelables le plus mature sur les enjeux climatiques et de biodiversité marine, où sont implantées ses unités offshore.	2020
SCHNEIDER ELECTRIC		1,65%	8,4	93,3%	80% <b>7.3</b>	OUI	Gouvernance 28,3% + Climat 30% + Biodiversité 27,5 % + Transition Juste 7,5%	Groupe industriel international offrant des solutions de gestion de l'énergie, d'automatisation et de gestion des data centers.	Schneider Electric permet à ses clients, par ses produits et services, de réduire leur consommation d'énergie et leurs rejets de CO <sub>2</sub> . 100% des nouveaux projets du groupe sont alignés avec des objectifs de neutralité carbone et ont un impact environnemental positif. Le groupe est fortement impliqué dans la circularité de sa chaîne de valeur.	2020
SOITEC		2,09%	6,8	49,5%	100% <b>7.3</b>	OUI	Gouvernance 17,5% + Climat 13% + Biodiversité 11,5 % + Transition Juste 7,5%	Leader mondial de la fabrication de wafers SOI (Silicon On Insulator) indispensables aux semi-conducteurs.	Les substrats produits par SOITEC sur lesquels sont imprimés les circuits pour produire des microprocesseurs permettent de réduire drastiquement la consommation d'énergie, notamment dans l'industrie automobile.	2021
STEICO		0,99%	6,2	41,0%	66% <b>7.3</b>	OUI	Gouvernance 15% + Climat 10% + Biodiversité 11 % + Transition Juste 5%	Leader de l'isolation à base de fibre de bois.	Les isolants écologiques produits par Steico à base de fibre de bois permettent de lutter contre les passoires thermiques. L'additionnalité réside dans la haute qualité de leurs produits, à partir de fibre de bois, ayant de meilleures performances dans la qualité de l'air intérieur et le déphasage de la chaleur.	2021
SVENSKA CELLULOSA (SCA)		0,82%	7,2	50,1%	25% <b>15.2</b>	OUI	Gouvernance 18,3% + Climat 14% + Biodiversité 19 % + Transition Juste 3,8%	Premier propriétaire forestier d'Europe, qui produit et vend de la pulpe de bois, du papier, du carton et du bois.	Les actifs forestiers détenus par la société sont gérés de façon responsable (certifications FSC ou PEFC). Le groupe utilise des technologies de pointe pour optimiser l'utilisation des ressources naturelles, comme par exemple un scan 3D basé sur l'intelligence artificielle pour optimiser la coupe des troncs. SCA va au-delà des labels pour préserver la biodiversité, environ 10% de ses surfaces forestières sont laissées à l'état sauvage.	2020
TOMRA SYSTEMS		1,93%	6,7	57,5%	53% <b>14.1</b> ; 11% <b>11.6</b>	NON	Gouvernance 20% + Climat 30% + Transition Juste 7,5%	Entreprise spécialisée dans la conception et l'exploitation de systèmes de récupération et de recyclage d'emballages auprès de commerçants et de producteurs de boissons.	L'économie circulaire est au cœur du business de TOMRA qui offre des solutions pour la collecte, le tri et le recyclage des déchets, des minéraux ou pour l'industrie agroalimentaire. Par son activité de collecte des bouteilles en plastique, TOMRA contribue notamment à la cible 1 de l'ODD 14 en lien avec la préservation de la biodiversité et notamment de la pollution marine.	2022
VAISALA		2,00%	6,6	44,3%	40% <b>7.2 &amp; 7.3</b> ; 20% <b>11.6</b>	OUI	Gouvernance 18,3% + Climat 18,5% + Biodiversité 0 % + Transition Juste 7,5%	Leader mondial de la mesure météorologique et environnementale.	Les produits fabriqués par Vaisala permettent des prises de décision importantes relatives à l'efficacité énergétique, le climat, le recyclage ou la qualité de l'air. Vaisala met en place une analyse du cycle de vie de chaque produit.	2020
ANTIN INFRASTRUCTURE PARTNERS		1,78%	7,0	46,7%	-	NON	Gouvernance 19,2% + Climat 20% + Transition Juste 7,5%	Société de capital-investissement axée sur l'investissement dans les infrastructures.	Par ses investissements, Antin investit dans des entreprises en voie de "décarbonation" et tournées vers les nouvelles infrastructures (fermes solaires, bornes de recharges, smart city...), contribuant ainsi à la transition de l'économie.	2021
ASML		3,01%	7,8	52,5%	-	OUI	Gouvernance 17,5% + Climat 15% + Biodiversité 10 % + Transition Juste 10%	Fabricant de machines de lithographie essentielles à la production de semi-conducteurs.	Les machines de lithographie d'ASML ont la particularité de réduire la taille et la consommation énergétique des semi-conducteurs utilisés par exemple dans la fabrication des véhicules électriques et dans les énergies renouvelables.	2020
DASSAULT SYSTEMES		3,47%	7,4	53,8%	-	NON	Gouvernance 21,3% + Climat 25% + Transition Juste 7,5%	Fabricant de logiciels de conception 3D, d'ingénierie, modélisation, simulation et gestion des données.	Les logiciels commercialisés par Dassault Systèmes permettent de simuler de nombreux environnements pour mieux développer des produits et analyser leur cycle de vie, sans avoir à produire des prototypes polluants.	2020
KEMIRA		2,45%	7,0	44,7%	-	OUI	Gouvernance 16,7% + Climat 12,5% + Biodiversité 13 % + Transition Juste 2,5%	Leader mondial de la chimie de l'eau offrant ses solutions pour le traitement de l'eau potable et l'efficacité des procédés industriels très intenses en eau.	L'entreprise apporte une contribution positive sur la gestion de l'eau douce (ODD 15) en offrant des solutions de traitement de l'eau des municipalités notamment. C'est le seul acteur à proposer des produits chimiques pour le traitement de l'eau à base de sources végétales.	2022
NESTE		4,40%	6,5	67,7%	-	OUI	Gouvernance 21,7% + Climat 20% + Biodiversité 22,5 % + Transition Juste 3,5%	Entreprise spécialisée dans le raffinage et les carburants renouvelables.	Le groupe est engagé dans une profonde transformation pour devenir d'ici 2030 un acteur 100% renouvelables sur 3 activités : polymères renouvelables, diesel renouvelable pour l'aviation et diesel renouvelable pour la route.	2020
NESTLE		4,64%	7,5	67,2%	-	OUI	Gouvernance 24,2% + Climat 20% + Biodiversité 18 % + Transition Juste 5%	Groupe agroalimentaire mondial.	La transition du groupe est en marche. Nestlé a mis en place des efforts considérables pour s'assurer une chaîne d'approvisionnement sans déforestation et incite ses fournisseurs à faire de l'agriculture régénératrice pour les sols et la biodiversité.	2020
SIG GROUP		3,37%	7,8	55,3%	-	OUI	Gouvernance 20,8% + Climat 20% + Biodiversité 12 % + Transition Juste 2,5%	Deuxième plus grand producteur d'emballages aseptiques en carton pour les boissons et produits liquides.	SIG fait donc figure de société en transition biodiversité puisque ses produits ont un impact meilleur que le plastique, mais pour l'instant encore trop peu recyclés. L'entreprise est également la seule à produire un emballage aseptique sans couche d'aluminium, et avec une couche de plastique issu de polymères renouvelables.	2022
SIKA		3,21%	7,8	51,0%	-	OUI	Gouvernance 20% + Climat 13% + Biodiversité 13 % + Transition Juste 5%	Entreprise produisant et commercialisant des matériaux de construction.	Les adhésifs et isolants commercialisés par Sika permettent d'isoler les bâtiments. L'entreprise travaille à la réduction de ses externalités négatives avec une première feuille de route climatique.	2020

## Indicateurs climatiques

**Alignement 2°C** : L'Accord de Paris a fixé en 2015 des objectifs ambitieux de limitation de l'augmentation de la température à la surface du globe de 2°C. L'indicateur d'alignement de température des portefeuilles permet de mesurer l'écart entre la performance carbone prospective de l'OPC et celle attendue dans un scénario 2°C. A titre d'exemple, un OPC dont la température estimée est de 2°C indique qu'en moyenne les entreprises en portefeuille démontrent que la diminution progressive de leurs émissions de gaz à effet de serre suivent le rythme correspondant à la trajectoire 2°C, requis pour leur secteur d'activité. Si une entreprise s'inscrit dans un scénario de température supérieur à celui de l'économie dans laquelle elle se trouve, elle s'expose à des risques pouvant impacter la pérennité de son activité (pression réglementaire, prix élevé de la tonne de CO<sub>2</sub> impactant sa rentabilité...).

Cet indicateur nous permet alors d'identifier si les entreprises présentes dans nos portefeuilles s'inscrivent dans une trajectoire compatible avec l'Accord de Paris et de piloter nos investissements pour atteindre nos objectifs de contribution à cet objectif collectif. L'indicateur d'alignement de température positionne le portefeuille sur une échelle allant de 1,5 à 6°C réalisée par Carbon4 Finance. A l'échelle de l'OPC, chaque entreprise fait l'objet d'une notation (score CIA) dépendant de son secteur d'activité, de ses résultats climatiques passés et de sa stratégie de décarbonation. A ce score est ensuite associée une température comprise entre 1,5 et 6°C. La table de correspondance entre score CIA et températures a été construite sur la base de l'étude deux univers de sociétés.

**Part verte éligible (PVE)** : Cet indicateur représente la part du chiffre d'affaires de l'entreprise qui provient d'activités pouvant substantiellement contribuer à l'atteinte d'un objectif environnemental de la taxonomie européenne. A ce stade, il s'agit des objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique couvrant des activités comme la rénovation des bâtiments et la fabrication d'éoliennes.

$$PVE = \sum_{i=1}^n \left( \frac{\text{Montant investi}_i}{\text{Encours du portefeuille}} \times PVE_i \right)$$

Pour savoir si ces activités sont effectivement alignées avec la taxonomie, elles devront répondre précisément aux critères techniques de celle-ci, ne pas affecter négativement les autres objectifs de la taxonomie – aussi appelé DNSH (Do No Significant Harm) et respecter des critères de normes sociales minimales. Nous ne communiquons pas à ce jour cette part verte (ou alignement taxonomie) en raison de la faible disponibilité et de la qualité des données à notre disposition.

**Intensité des émissions induites (dite empreinte carbone) du portefeuille** : L'intensité des émissions d'une entreprise est calculée en rapportant les émissions de gaz effets de serre induites par son activité (scope 1,2 et 3) à sa valeur d'entreprise.

Pour calculer l'empreinte carbone de nos OPC, nous utilisons la moyenne pondérée des intensités carbonées des entreprises qui les composent.

$$\text{Intensité carbone du portefeuille} = \sum_{i=1}^n \left( \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Actif net de l'OPC}} \times \frac{\text{Emissions carbone Scopes 1, 2 et 3}}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \right)$$

**Intensité des émissions économisées du portefeuille** : L'intensité des émissions économisées d'une entreprise est calculée en rapportant ses émissions économisées à sa valeur de l'entreprise. Elles sont la somme des émissions évitées grâce aux produits et services de l'entreprise (par rapport à un scénario de référence) et des émissions réduites grâce à une amélioration de l'efficacité des processus de production.

$$\text{Intensité des émissions économisées du portefeuille} = \sum_{i=1}^n \left( \frac{\text{Valeur de l'investissement}_i}{\text{Actif net de l'OPC}} \times \frac{\text{Emissions carbone économisées Scopes 1, 2 et 3}}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} \right)$$

**Carbon Impact Ratio (CIR)** : Le CIR est le ratio des émissions économisées d'une entreprise sur ses émissions induites. Cet indicateur permet d'estimer la pertinence de l'activité d'une entreprise par rapport aux enjeux de lutte contre le changement climatique. Plus le CIR est élevé, plus l'entreprise économise des émissions de GES par rapport à ce qu'elle induit et par conséquent plus ses activités sont pertinentes dans la transition vers une économie bas carbone.

$$\text{CIR du portefeuille} = \sum_{i=1}^n \left( \frac{\text{Emissions de CO}_2 \text{ économisées}_i}{\text{Emissions de CO}_2 \text{ induites}_i} \times \frac{\text{Poids de l'entreprise en portefeuille}_i}{\text{Poids de l'entreprise en portefeuille}_i} \right)$$

## Indicateur biodiversité

**MSAppb\* par milliard d'euros de valeur d'entreprise** : Cet indicateur permet de mesurer l'impact sur la biodiversité d'une entreprise (ou d'un portefeuille). Celle-ci est exprimée en MSAppb\* (Mean Species Average part per billion, soit le nombre moyen d'espèces observées dans un milieu donné, sur une surface standardisée) par milliard d'euros de valeur d'entreprise. Le MSA est un indicateur allant de 0 à 100% mesurant la préservation d'un écosystème, fourni par le modèle GLOBIO (Global Biodiversity Model For Policy Support). Un MSA égal à 100% correspond à une forêt primaire, tandis qu'un MSA de 0% correspond à un parking. Le MSAppb\*, présente la perte en biodiversité sur une surface standardisée et permet d'agréger les différents impacts d'une entreprise ou d'un portefeuille, terrestres et aquatiques, sur des horizons temporels différents (impacts présents et futurs).

$$\text{MSAppb}^* \text{ de l'entreprise A alloué au portefeuille} = \frac{\text{MSAppb par milliard d'euros de valeur d'entreprise}}{\text{montant investi}} \times 10^{-3}$$

Ce rapport a été co-construit avec les experts indépendants du cabinet Better Way. Better Way a apporté une vision critique sur les méthodologies et contenus, et a procédé à un travail de vérification des chiffres afin d'apprécier la sincérité des informations fournies dans le rapport. Ce travail de vérification des chiffres couvre entre 20 et 50% des données consolidées, ce qui ne permet pas d'éliminer le risque de non-détection d'anomalie significative.

Par ailleurs, les informations utilisées dans la préparation du document ont été obtenues auprès de diverses sources extérieures. LFDE et Better Way n'ont ni cherché à démontrer la fiabilité de ces sources, ni vérifié ces informations. Par conséquent, ni LFDE ni Better Way ne garantissent de quelque manière que ce soit (explicitement ou implicitement) l'exactitude, l'exhaustivité ou l'adéquation des informations contenues dans cette publication.

Better Way est un cabinet de conseil qui accompagne les investisseurs et les entreprises de leurs portefeuilles dans leur démarche responsable ou orientée vers l'impact : de la définition d'une stratégie à sa mise en œuvre concrète et son évaluation. Better Way accompagne depuis 2020 La Financière de l'Échiquier dans l'évaluation annuelle de sa démarche d'impact, tant au niveau de ses OPC que de la stratégie de la société de gestion.

Marion PELLETIER - Clara DENIAU – Valentin BOUTEILLER

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : <https://www.better-way.net/>

## Informations importantes

Les informations fournies dans ce rapport ne sont pas constitutives d'un conseil ou d'une proposition d'investissement ou encore d'une incitation quelconque à opérer sur les marchés financiers. L'investisseur est invité à prendre connaissance de l'ensemble des éléments du DIC et du prospectus disponible sur le site [www.lfde.com](http://www.lfde.com), afin de comprendre les caractéristiques et risques associés à l'OPC ainsi que les frais supportés avant toute décision d'investissement.

L'OPCVM est essentiellement investi en actions, il présente donc un risque de perte en capital et est exposé également aux risques actions, de gestion discrétionnaire et de change.

Les investisseurs ou investisseurs potentiels sont informés qu'ils peuvent obtenir un résumé de leurs droits et également déposer une réclamation selon la procédure prévue par la société de gestion. Ces informations sont disponibles dans la langue officielle du pays ou en anglais sur la page « Informations réglementaires » du site internet de la société de gestion : [www.lfde.com](http://www.lfde.com).

De plus, l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la société de gestion peut décider de mettre fin aux accords de commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

La prise en compte des critères de durabilité par l'OPCVM est **significativement engageante selon la définition de l'Autorité des Marchés Financiers dans sa doctrine 2020-03**. L'objectif de durabilité est conforme aux dispositions de **l'article 9 du Règlement SFDR**. Les valeurs mentionnées dans ce rapport étaient investies au 31/12/2022

Ni leur présence dans le portefeuille ni leurs performances ne sont garanties.

Les données propriétaires ESG (Environnement, Social, Gouvernance) ainsi que les scores Maturité Climat et Biodiversité sont les derniers disponibles sachant que les analyses sont mises à jour a minima tous les 2 ans par les équipes de La Financière de l'Échiquier.

Elles se basent sur les dernières documentations publiques à notre disposition au moment de l'analyse (rapports annuels

notamment), soit au plus tard celles de l'exercice 2020. Il y a en effet un décalage d'un an, en raison du délai de publication des données par les entreprises. Les autres données portant sur l'impact des entreprises, sauf indications contraires, sont quant à elles en tirées de l'exercice 2022. Ces données sont susceptibles de varier dans le temps.

D'un point de vue méthodologique, le terme impact utilisé dans ce rapport ne fait pas référence à une définition scientifique permettant d'attribuer la cause d'un changement à l'action de financement du fonds ou à l'action des entreprises en portefeuille. Nous analysons ici les effets attendus des investissements réalisés ainsi que les effets des actions des entreprises sur leurs parties prenantes - employés, clients, communautés locales voisines des sites d'implantation, etc. - en nous fondant sur les données publiées par les entreprises.

LFDE et Better Way se sont efforcés d'apporter le plus de transparence possible sur les chiffres présentés (périmètre, source, etc.), ainsi que sur les analyses et calculs réalisés à partir de ces chiffres.

**L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que son investissement dans l'OPCVM ne génère pas d'impact direct sur l'environnement et la société mais que l'OPCVM cherche à sélectionner et à investir dans les entreprises qui répondent aux critères précis définis dans la stratégie de gestion.**

Les informations utilisées dans la préparation du document ont été obtenues auprès de diverses sources. L'analyse des données et l'interprétation de ce rapport sont le fait de Better Way, pour le compte de LFDE. Toutes les données fournies sont la propriété de LFDE, utilisées sous licence le cas échéant. Par conséquent, ni LFDE, ni Better Way ne garantissent de quelque manière que ce soit (explicitement ou implicitement) l'exactitude, l'exhaustivité ou l'adéquation des informations contenues dans cette publication et dans les limites autorisées par la loi, LFDE et Better Way, leurs membres, employés et agents n'acceptent ou n'assument aucune responsabilité et devoir de diligence pour toute conséquence subie par le destinataire ou quiconque agissant ou ne s'abstenant d'agir, sur la base de cette publication ou pour toute décision s'en prévalant.



53, avenue d'Iéna - 75116 Paris - Tél. : 01 47 23 90 90 - [www.lfde.com](http://www.lfde.com)  
S.A. au capital de 10 047 500 € - Siren 352 045 454 - R.C.S. Paris - APE 671C  
N° Intracommunautaire FR 83 352 045 454 - Agrément A.M.F. n° GP 91004

Ce rapport a été réalisé en partenariat avec Better Way

